"Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. (Bonald)

26ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 13 mai, 1936 — No. 9

R. P. Provincial 9916—110e rue (c)

## S. S. PIE XI ET LA PRESSE

Les 17, 18 et 19 avril, se tenait à Rome, sous la présidence du cardinal Suhard, le trente-sixième Congrès général de la Bonne Presse de Paris, auquel prenaient part sept cents rédacteurs et propagateurs de la "Croix" Parls, des "Croix" provinces et divers publications de Bonne Presse.

A ces solenuelles assisses, auxquelles participaient le Saint-Père, plusieurs cardinaux, évêques, prêtres et laïques . . . des orateurs de grande renommée et de vaste érudition ont magnifié le rôle de la presse et exposé d'une façon magistrale les devoirs et l'importance de la presse catholique.

Les doctes travaux, très sérieusement élaborés, constituent la charte du journaliste catholique, charte lumineuse et de doctrine sûre.

Nous aimerions reproduire tous les discours et conférences, mais l'espace restreint nous met dans l'impossibilité de donner libre cours à un si noble désir. Nous présentons toutefois à nos lecteurs quelques idées principales de l'allocution de Sa Sainteté aux congressistes, afin de leur rappeler une fois de plus l'importanec qu'attache à la Bonne Presse le Vicaire de Jésus-Christ.

### LE ROLE DE LA PRESSE

Pour exprimer ses souhaits de bienvenue, le Saint-Père s'inspire d'une épître de saint Pierre. "Dans cette lettre, dit Sa Sainteté, l'apôtre ouvre son coeur au ministre de la parole salutaire: on dirait que c'est en vous voyant et en voyant ce que vous faites pour mettre la parole au service des âmes et de la gloire de Dieu qu'il vous salue comme élus en vue d'une mission toute particulière, comme choisis pour un sacerdoce royal: **regale sacerdotium**, sacerdoce dont vous avez le titre et l'honneur en raison des hosties spirituelles de vos intelligences que vous offrez continuellement à la cause de la vérité et de la gloire du bon Dieu. Il vous salue comme une élite particulièrement chère au bon Dieu, comme les chefs, les conducteurs d'un peuple. C'est dans cette grande, sainte et glorieuse lumière que Nous vous voyons et vous accueillons en cette maison qu'on appelle si justement la maison du Père commun des fidèles, car vous êtes des âmes très chères à Notre coeur paternel, vous êtes des coopérateurs très méritants de cette mission que Dieu Nous a confiée de nourrir les âmes."

Voilà donc la mission du journaliste catholique: un sacerdoce royal qui en fait un coopérateur très méritant du Saint-Père dans sa mission de nourrir les âmes.

### PUISSANCE DE LA PRESSE

Et Sa Sainteté poursuit: "La parole est une force qui sait fléchir les âmes et qui est dominatrice de tout. Que dire de cette parole, si puissante à elle-seule, que dire d'elle quand elle dispose de cet organisme, de ce dynamisme de multiplication, de diffusion. C'est la toute-puissance qui se multiplie au delà de toute mesure".

Nous ne saurons jamais mesurer l'influence de cet organisme aux millions de bouches "qui parle jusqu'au bout du monde", tous les jours et chaque instant du jour. C'est véritablement l'école des adultes, qui attendent avec impatience l'arrivée de leur journal et le dévorent avec empressement. En une demi-heure, une heure et plus, leur intelligence s'assimile une assez forte dose de son contenu. Les idées exprimées dans leur journal les guideront dans leur conduite quotidienne en face des problèmes d'ordre religieux, national, politique ou économique . . . . Ils ne pensent que par leur journal et souventes fois en sont les esclaves aveugles. D'ailleurs n'est ce pas l'idée, qui mène le monde, qu'exprime la parole et multiplie à l'indefini la presse.

### RESPONSABILITE DE LA PRESSE

Mais à cette puissance extraordinaire de la presse correspond une responsabilité proportionelle. "Quelle redoutable responsabilité, déclare Sa Sainteté, que celle de la presse disposant d'une telle puissance ! Rien que le fait de ne pas employer ou même de n'employer qu'imparfaitement cette toute-puissance est déjà une redoutable responsabilité."

Sans doute, cette responsabilité effrayante paralyserait la plume d'un grand nombre de journalistes catholiques, n'étaient l'aide de la divine Providence, les précieux encouragements et les sages directives de Rome, les lumineux conseils d'âmes charitables et éclairées qui soutiennent les ouvriers de la plume dans leur besogne; n'était en outre la satisfaction, malgré leur faible intelligence qui exigerait une érudition aussi vaste qu'une encyclopédie et une science philosophique, théologique et profane très profonde, qu'ils sont, chacun selon ses talents, des coopérateurs du Saint-Père dans sa mission de nourrir les âmes.

Conséquemment, se font-ils un rigoureux devoir de tranmettre, fidèles haut-parleurs, toutes les directives contenues dans les encycliques émanées de Rome, le centre de la lumière et la source pure de toute vérité.

### UN DESIR DE SA SAINTETE

Après avoir parlé de la mission, du rôle et de la toute-puissance de la presse, Sa Sainteté exprime un désir, formule un voeu qui gagnera l'adhésion, nous le souhaitons, de tous les catholiques du monde entier.

"Notre désir, Notre rêve, c'est que non seulement la France, mais chaque pays, grand ou petit, puisse avoir sa "Croix" et sa **Bonne Presse**. Puis que toutes ces "Croix" et ces **Bonnes Presses** réalisent une grande Fédération de Bonne Presse catholique à la fois dans le sens dogmatique et géographique du mot. Quelle magnifique chose qu'une telle **Fédération**! Quel puissant instrument pour la vraie fraternité des peuples, des nations, pour la réalisation de cette paix que cherche le monde entier, mais qu'il n'arrive pas à trouver parce qu'il en a perdu la vraie voie, cette voie que vous avez vue de vos yeux durant ces jours, véritable **Verbum veritatis**, parole de vérité, de cette vérité, qui sauve et qui seule peut donner la vraie liberté des esprits. Voilà, chers fils, ce à quoi vous Nous faites penser, ce que vous Nous faites rêver."

Nous avons, dans cette province, des journaux franchement catholiques; nous avons des **Bonnes Presses** françaises, anglaises, allemandes . . . des **Bonnes Presses** qui n'ont certes pas l'envergure ni la puisance de la **Bonne Presse** de Paris, mais n'en font pas moins beaucoup de bien parmi les populations catholiques disséminées dans les milieux protestants. Nous espérons que tous les catholiques se conformeront au désir du Saint-Père, au même titre que si c'était un ordre formel, afin d'entourer de tous leurs soins une oeuvre si puissante pour l'orientation des intelligence adultes. C'est un devoir par trop oublié chez un grand nombre, lorsque nous constatons les ravages de la presse incotore, neutre(?), impie, immorale, et fréquemment hostile, dans beaucoup de foyers catholiques.

Et nous terminons par ces paroles de Pierre L'Ermite:

"Quel bond ferait chez nous la presse catholique si on mettait à son service l'organisation paroissiale qui rayonne dans tout le pays et l'adjuvant de tant d'oeuvres qui ne demanderaient qu'à nous aider si on leur montrait que c'est à la fois leur devoir et leur salut !"

L'erreur des catholiques est d'autant plus grave que les Papes n'ont cessé de leur prêcher l'importance du journal: Pie X après Léon XIII, Pie XI, et tout récemment encore, après Benoit XV. Qu'à la lumière de ces enseignements, rédacteurs et lecteurs de feuilles catholiques prennent conscience de leurs responsabilités.

Joseph VALOIS, o.m.i.

## NAUFRAGE D'UN CARGO CANADIEN

Le "Canadian Plianter" de 4,5000 tonnes qui a sombré à huit milles au large de Hyannisport. Sa cargaison de laine et de peaux est perdue. Sonn équipage de vingt-huit hommes fut sauvée.

## Le Saint-Père rend grâce à Dieu pour la paix

### Le Pape a suivi de près les événements, disent les prélats du Vatican.

CITE VATICANE.— Sa Sainteté Pie XI a remercié Dieu à l'occasion de la fin de la guerre dans l'est de l'Afrique. Les prélats du Vatican disent que le Pape était visiblement satisfait, parce que l'entrée des troupes italiennes dans la capitale de l'Ethiopie faisait disparaître le danger auquel étaient exposés les Européens assiégés de la part des pillards indigènes. Le Saint-Père, disent-ils, a prié pour que l'humanité comprenne de nouveau la sagesse.

Le Souverain Pontife, ajoutent-ils, a suivi de près la guerre, et chaque jour il consultait des cartes de l'Ethiopie.

## Banquet pour célébrer le 79ème anniversaire du Pape

CITE VATICANE.— Le cardinal Pacelli le 31 mai pour célébrer le 79ème anniversaire de naissance de Sa Sainteté Pie XI. Les invités à ce banquel seront les diplomates accrédités près le St-Siège et d'importants dignitaires ecclésiastiques.

## M. Hepburn et les Franco-Ontariens

### Le premier ministre ontarien prêt à faire face à une campagne anti-française qui se prépare pour le rappel de la loi de réforme scolaire.

TORONTO.— Le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, a déclaré au banquet de l'Association des femmes libérales de l'Ontario qu'il est prêt à faire face à une campagne anticatholique conservatrice, si on l'oblige à cela. Il a, en outre, révélé qu'une campagne antifrançaise en faveur du rappel de la loi de réforme scolaire va éclater bientôt. Cette campagne sera lancée par des ministres du culte, par des hommes qui se disent amis de la paix et de la justice, par des hommes qui croient faire l'oeuvre de Dieu. Je ne fournirai pas les noms. Ils prétendent que les Canadiens français sont traîtres à leur pays. Eh bien, moi je ne sache pas d'insulte plus grave que celle-là. Les adversaires de la réforme scolaire accusent le catholicisme de tous les maux. Laissez-moi vous dire que le grand mal à craindre est le communisme et que l'Eglise catholique est le rempart contre le communisme. Si mes adversaires veulent lancer une campagne de cette façon, qu'ils envoient fort. Je leur ferai face.

Mme Pierre-F. Casgrain, femme du président de la Chambre des Communes, a remercié M. Hepburn de sa réforme scolaire. Ontario a fait, dit-elle, ce que Québec a déjà fait il y a 70 ans et je vous en remercie au nom de toutes les femmes du Québec.

—:::—

### Traversée de 62 heures

LAKEHURST, N. J. — Le nouveau Zeppelin monstre, le Hindenburg a établi un nouveau record en traversant l'Atlantique, en 62 heures. Ce géant dirigeable allemand a fait en moyenne 75 milles à l'heure. Ce serait l'inauguration d'un service transatlantique entre l'Allemagne et notre continent.

Le Dr Hugo Eckener, l'architecte de ce nouveau dirigeable, est très satisfait du résultat obtenu; aussitôt après son arrivée ici, il a annoncé que le Hindenburg a fait l'envolée d'une rive à l'autre exactement en 52 heures. Une cinquantaine de personnes étaient a bord de ce navire aérien.

## POLITIQUE

### L'assistance publique réduite

OTTAWA.— La Chambre des communes a voté $26,000,000 pour l'assistance publique aux provinces; ce qui indique une diminution de 15 pour cent sur l'année dernière. Toutefoi, le gouvernement compte beaucoup sur les travaux publics pour diminuer le nombre des chômeurs.

—:::—

### AUCUN PROFIT

OTTAWA.— Le ministère des Postes perd annuellement une somme de $4,278,254 en transportant les journaux et autres périodiques du même genre à un taux réduit. C'est ce que le ministère a fait savoir aux Communes, à M. T. Church, conservateur de Toronto-Broadview.

—:::—

### Réduction de taux

OTTAWA.— M. Howe, ministre de la Marine a annoncé que les taux d'assurances maritimes sur la route de la Baie d'Hudson, de Churchill étaient réduits de 25 pour cent cette année. Il a fait savoir en même temps que la saison de navigation avait été prolongée de huit jour. Elle s'ouvrira le 5 août pour se terminer le 10 octobre. L'an dernier elle avait duré du 10 août au 7 oct. Cette réduction de taux résulte des représentations faites à Londres à la Commission Impériale de la Navigation.

—:::—

### POUR LES CHOMEURS

OTTAWA.— M. C. D. Howe, ministre des chemins de fer a promis des salaires réguliers aux chômeurs qui seront employés cet été aux travaux des chemins de fer. On s'attend à ce que le Canadien National et le Canadien Pacifique emploient chacun au delà de cinq milles hommes, cet été.

—:::—

### DETTE DIMINUEE

OTTAWA.— Depuis la mise en vigueur de la loi du crédit agricole, il y a dix-huit mois, 11,011 arrangements furent effectués, ce qui représente une diminution de la dette des fermiers, de $51,127,476, avec une épargne d'intérêt annuel de $1,228,718, repartis ainsi par province: Ontario, 1,261 arrangements; le Manitoba 875; la Saskatchewan 1,182; l'Alberta, 1,041 et la Colombie 86.

—:::—

### AIDE DEMANDE

EDMONTON.— Le premier ministre Aberhart a été averti d'aider la ville de Calgary à rencontrer des obligations d'intérêts le premier juillet prochain.

## LA PREDICTION DE LENINE

### Sauvages menées des extrémistes en Espagne

*Comme un fleuve débordant, le communisme submerge le monde. Tous les pays en sont violemment secoués. Grèves, révolutions, chutes des gouvernements........ sont les effets immédiats de cette doctrine néfaste.*

*L'Espagne est aux prises avec le monstre. Et Dieu sait si le duel l'a déjà cruellement éprouvée. Elle n'en est cependant qu'à la période initiale, si nous en jugeons par une dépêche de la Presse Associée de ces jours passés.*

*Les communistes et les socialistes révolutionnaires se sont donné la main pour l'accomplissement de la prédiction de Lenine, à savoir: que l'Espagne serait la deuxième république soviétique de l'Europe.*

*Voici le programme qu'ils veulent réaliser:*

*1— Etablir une dictature prolétarienne;*

*2— "Progroms" pour l'extermination des fascistes;*

*3— Confiscation et nationalisation de toutes les terres, de toutes les banques, de toutes les mines, de toutes les usines, de tous les chemins de fer;*

*4— Destruction de toutes les églises catholiques, de tous les couvents, de toutes les écoles et déportation de tous les membres des ordres religieux;*

*5— Dissolution de la garde civile et création de la milice internationale des travilleurs....*

*6— Absorption dans l'Union soviétique du Portugal, par des moyens pacifiques si possible, sinon, par la force....*

*Le principal agent, derrière le mouvement serait le fameaux Trotzky. C'est lui qui aurait préparé la chute de la monarchie, en 1931, qui aurait aussi été l'âme de la révolution d'octobre 1934; c'est encore lui, flanqué de ses deux aides de camp, Bela Kun et Lozovski, qui mènerait la campagne actuelle, campagne payée à même les fonds du "Comintern" de Moscou.*

*Les tragiques événements d'Espagne, depuis l'avènement du Front populaire à l'administration du pays, trahissent bien clairement le travail des bolchevistes. Et lorsque la presse nous annonce que plus de trois cents églises et plusieurs couvents ont été incendiés elle ne nous donne qu'un pâle récit des cruautés exercées par la Terreur rouge.*

*M. P.-F. Arminjon, témoin oculaire, écrit dans te NOUVELLISTE de Lyon:*

*"J'ai visité les décombres d'innombrables monuments incendiés, j'ai vu leurs murs détruits, leurs intérieurs saccagés et pillés. Une odeur de suie régnait encore là forte et âcre comme si les flammes s'étaient éteintes.*

*"J'ai vu les maisons ruinées, les débris calcinés du mobilier des "familles riches", les statues et les oeuvres d'art brisées et souillées. J'ai vu et entendu les récits de cent témoins des horreurs que la victoire du Front populaire a précipitées pendant plus d'un mois sur toute la Péninsule. Je sais les noms des morts, des blessés. Je connais les circonstances, les atroces détails des menées sauvages des extrémistes déchainés.*

*"J'ai touché du doigt non pas une fois, mais cent fois par jour, pendant 15 jours, tout ce que nous ne pouvions même pas entrevoir de l'orage de sang et de feu qui s'est abattu sur l'Espagne.*

*"Ne fallait-il pas essayer de savoir ce qu'on s'obstinait à nous cacher?*

*"Ayant tenté la chance — sans grand espoir, il faut bien l'avouer — je rentre en France aujourd'hui avec la joie d'avoir réussi et d'apporter ce que personne n'a dit jusqu'à ce jour; mais avec la tristesse aussi de n'avoir à dire que des choses horribles qu'on voudrait chasser de sa mémoire comme de mauvais rêves".*

*Voilà qui devrait donner à réfléchir aux autres nations, qui tolèrent, si elles ne les supportent, les Fronts populaires ou associations funestes des partis radicaux qui exploitent la naïveté et la misère des foules pour se saisir du pouvoir et exercer ensuite la tyrannte.*

*Ces faits devraient ouvrir les yeux des Canadiens qui se laissent trop facilement berner par les fallacieuses promesses utopistes des socialistes; ces faits devraient aussi assagir nos gouvernants qui, immanquablement, par leurs faiblesses et leurs abus de pouvoir, sont trop souvent, les meilleurs agents précurseurs de la dictature communiste.*

*J. V.*

## Un premier deuil pour le parlement

### M. D'Arcy Plunkett, député conservateur de Victoria, depuis 1928, est mort à l'âge de 64 ans. --- Il a succombé à la pneumonie. --- L'alignement aux Communes.

OTTAWA.— La mort vient de creuser un premier vide dans les rangs de la députation fédérale. M. D'Arcy Britton Plunkett, député conservateur de Victoria, C. B., est décédé à l'Hôpital, succombant à une attaque de pneumonie. Il était âgé de 64 ans.

M. Plunkett, né à Orillia, Ontario, était célibataire. Elu pour la première fois dans une élection partielle (6 décembre 1928), il fut réélu en 1930 et en 1935. M. Bennelt fera l'éloge du défunt, aux Communes, cet après-midi.

L'alignement des partis à la Chambre des Communes à la suite de la mort de M. Plunkett est le suivant:

| | |
|---|---|
| Libéraux ................ | 171 |
| Conservateurs ........... | 39 |
| C. C. F. ................ | 7 |
| Restauration ............ | 1 |
| Crédit Social ........... | 17 |
| Libéraux ind. ........... | 5 |
| Libéraux progressistes ... | 2 |
| Indépendant ............. | 1 |
| Fermier-ouvrier ......... | 1 |
| Total ................... | 244 |

## L'Exposition des produits de l'Empire

### Lord Tweedsmuir en préside l'inauguration à l'Ecole des hautes études commerciales.--- Son Excellence s'est exprimé dans les deux langues.

MONTREAL.— Son Excellence le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir, a inauguré solennellement l'Exposition permanente des produits de l'Empire au musée commercial et industriel de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Son Excellence a bien voulu dire quelques mots en anglais et en français.

Les expositions, dit-il en somme, ont leur utilité. Elles sont une excellente leçon de choses.

Lord Tweedsmuir observe ensuite que le système d'éducation de la province de Québec offre l'avantage d'accorder encore une large part aux humanités classiques, humanités qui devraient continuer à garder partout dans l'enseignement une place d'honneur. Son Excellence souligne alors qu'il lui fait plaisir de constater que l'Université de Montréal et les écoles supérieures qui en relèvent accordent une attention égale à l'enseignement des humanités et des sciences.

# NOUVELLES

## Remboursement d'un emprunt du Pacifique Canadien

Huit chèques au montant global de $36,755,630 ont été remis vendredi, le 1er mai aux grandes banques canadiennes par le Pacifique Canadien, en paiement de la balance de l'emprunt de soixante millions contracté par cette compagnie en 1933 et garanti par le gouvernement du Dominion. Le Pacifique Canadien, on se le rappelle, avait emprunté cet argent pour effectuer le remboursement d'obligations échues. Les banques canadiennes avaient fait le prêt conjointement, exigeant toutefois que le gouvernement fédéral en garantisse le principal et les intérêts. L'emprunt était pour cinq ans, mais le Pacifique Canadien pouvait le rembourser avant, à son gré, moyennant avis préalable aux banques. L'argent avait été prêté en 1933 au taux d'intérêt de cinq pour cent, taux qui fut plus tard réduit à quatre et demi. Les emprunts récemment contractés par le chemin de fer pour rembourser les banques portent des taux d'intérêt beaucoup moins élevés, de sorte que la compagnie se trouvera à réaliser des économies considérables par suite de cette transaction.

La garantie donnée par le gouvernement sur l'emprunt de 1933 a pris fin automatiquement lors de la remise des chèques aux banques. Tous les frais et intérêts ayant été dûment payés par le Pacifique Canadien, le gouvernement ne s'est pas trouvé à débourser un seul sou dans cette affaire.

### Le Canadien Pacifique progresse

MONTREAL.— Le président de la compagnie du chemin de fer, le Canadien Pacifique dans son discours à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, a fait remarquer le progrès réalisé lentement.

Depuis le début de 1936, M. E. Beatty montre que cette compagnie a réalisé des bénéfices au montant de $2,800,000, et qu'elle continue à améliorer son service tout en faisant honneur à ses obligations et en réduisant ses prix.

### $39,000,000 pour le Canadien National

OTTAWA.— Un vote de $39,000,000 a été approuvé à la Chambre des communes pour solder les déficits du chemin de fer, le Canadien National, en 1936.

:::

### PREMIERE LECTURE

QUEBEC.— A l'Assemblée législative de Québec, la mesure fixant à 16 ans l'âge minimum des enfants employés dans les manufactures, a passé en première lecture.

:::

### Les instruments aratoires

OTTAWA.— M. J. M. Armstrong de la ferme expérimentale centrale prétend que les instruments aratoires sont meilleurs actuellement qu'y il a vingt ans.

Un débat s'est élevé a propos de l'emploi des chevaux ou des tracteurs sur les fermes. Actuellement, dans l'ouest, il y a environ 81,000 tracteurs.

Un comité poursuit une enquête sur les prix des instruments aratoires.

:::

### Un bas-relief des temps anciens "Scène de traité"

Parmi les nombreuses reliques intéressantes extraites des fouilles d'Ur, en Chaldée, le lieu de naissance d'Abraham, il y a un bas-relief représentant un troupeau de vaches. D'un côté d'une étable construite de roseaux, de la porte de laquelle on voit sortir deux veaux, des hommes assis sur de petits tabourets sont occupés à faire la traite. Ils sont assis sous la queue de la vache et traient la bête de par derrière. Les veaux bien muselés, sont attachés à la stalle de la vache, près de sa tête, pour l'encourager à se laisser traire. De l'autre côté de l'étable, on voit deux hommes, rasés de frais et portant des jupes de peaux de moutons, la robe officielle des prêtres, qui versent du lait par une passoire dans un vase posé sur le sol, tandis que deux autres recueillent le liquide coulé pour le mettre dans de grands pots de pierre. Ce bas-relief représente, au dire des experts, une ferme, dépendant d'un temple, et datant d'environ 3100 ans avant Jésus-Christ; les méthodes laitières qu'elle dépeint auraient pu être utilisées avec avantage dans les siècles qui ont suivi.

Une autre trouvaille intéressante pour les étudiants en agriculture est une petite statue représentant la déesse Bau, assise sur un trône reposant sur des oies. Bau était la patronne de l'agriculture, et sa figure carrée et trapue, entourée d'une robe plissée, descendant jusqu'aux chevilles, a un aspect domestique approprié.

# Le coin du collège Mathieu

## Discours sur l'éducation, prononcé à l'Académie St-Pierre par M. Edouard Lafleur

De quoi s'agit-il donc dans l'éducation? Il s'agit de préparer l'enfant à la vie terrestre et à la vie éternelle; de lui faire connaître ses devoirs envers la société, envers Dieu, envers la famille, envers lui-même; de développer ses forces physiques, d'enrichir son esprit, de discipliner son imagination, de donner à ses facultés toute leur rectitude, d'éclairer sa conscience, d'élever son coeur, d'affermir sa volonté, de lui transmettre en un mot ce qu'un éducateur moderne appelle les cinq possessions que la société doit léguer à tout homme: possessions morales et religieuses, possessions littéraires, possessions esthétiques, possessions des institutions. Il serait inutile de développer plus longuement cette définition de l'éducation; ajoutons simplement que l'éducation peut-être envisagée sous trois points de vue: au point de vue morale, intellectuel, et physique, et que chacune de ces parties occupe une part assez considérable dans la vie d'un homme. Nous voyons par la définition que l'éducation est une chose importante, et l'histoire le prouve puisque chez le peuple ce fut une des premières entreprises dont on s'occupait, et le plus souvent en y portant une très grande attention. Son importance repose en ce qu'elle prépare les hommes de demain. L'avenir appartient à celui qui forme et prépare les hommes de demain. L'avenir appartient à celui qui forme la jeunesse.

Mais à qui appartient de droit cette préparation, et cette formation des hommes de demain? La doctrine de l'Eglise, est tout à fait claire sur ce point: depuis longtemps les Papes l'ont soutenue et il y a quelques années, S.S. Pie XI glorieusement règnant, écrivait une encyclique sur ce même sujet. Voyons donc cet enseignement.

Nous savons qu'il y a trois sociétés qui vivent l'une dans l'autre dans ce monde; la société ecclésiastique, la société civile et la société domestique. A laquelle des trois appartient l'éducation? Car nous savons en effet que tout homme fait partie d'au moins une de celles-là: la société civile.

L'éducation appartient à chacune, mais à des degrés différents. Elle appartient à l'Eglise: Dans la définition donnée j'ai dit que l'éducation servait à préparer l'enfant à la vie éternelle. L'Eglise, d'après sa mission, est la dispensatrice terrestre des grâces divines. L'homme se préparant ici-bas à la vie future ne peut parcourir le chemin de la vie sans un aide ou un guide. Ce guide, c'est l'Eglise par l'intermédiaire de ses ministres. Cet acte de guider, l'Eglise l'exerce dès nos premiers jours, par le fait que nous recevons le saint baptême. Quand nous atteignons l'âge nécessaire, ses instructions se feront de puis en plus nombreuses: ceux qui sont délégués par elle nous enseignent les principales vérités de foi et les premières règles à observer pour vivre heuresement ici-bas et ci-après. La raison peut atteindre ce qui a été inculqué dans notre nature, mais nous sentons le besoin de connaître davantage l'Etre Tout-Puissant qui s'est manifesté partout au dehors. Nous pourrons satisfaire ce besoin par l'éclaircissement de notre foi. Et c'est l'Eglise qui seule sera notre guide dans cette éducation. Pour ceux qui sont nés dans cette foi, elle devra être raisonnée, guidés par les principes d'une intelligence droite, ils essayeront de connaître la base de leur croyance, mais l'Evangile sera le terme de cette éducation. Pour ceux qui n'ont pas la vraie foi s'ils sont sérieux, ils la chercheront. Les uns parviendront à la trouver, mais beaucoup n'y arriveront jamais. Insondable mystère que celui-là. Dieu a ses vues sur chacun de nous et les effets de sa grâce amèneront les uns au bercail du bon Pasteur et beaucoup d'autres ne l'auront pas même connu.

Nous voyons donc que l'Eglise est seule capable de bien élever l'enfant dans la foi. Mais sur quoi repose ce droit d'enseigner? Jésus-Christ, quand il fonda son Eglise, envoya ses apôtres leur disant: "Allez, enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Et voilà que je serai avec vous jusqu'à la fin siècles". Telles furent les paroles de son institution, sur ces mêmes paroles repose son pouvoir d'enseigner.

Mais avant d'appartenir à l'Eglise, l'enfant appartient à la famille. Voici ce que Saint Thomas dit: "Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui se trouve en Dieu. Le père est principe de la génération, de l'éducation, et de la discipline et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine". La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant.

Saint Thomas voulant démontrer l'indissolubilité du mariage, le prouve par la mission qui incombe aux parents et que la nature elle-même, en les y inclinant leur a conférée, de travailler à l'éducation physique et morale de leurs enfants; éducation qui requiert un temps considérable, et les soins délicatement combinés du père et de la mère.

Le Saint Docteur pousse si loin cette doctrine qu'il nie qu'on puisse baptiser les enfants des Juifs et autres infidèles contre le gré des parents. D'après la prescription de la nature, c'est aux parents qu'il appartient de disposer de l'enfant jusqu'à ce que celui-ci ait l'usage de son libre arbitre et puisse disposer de lui-même en tout ce qui relève du droit naturel ou du droit divin. Voici la preuve qu'il en donne: l'homme est ordonné à Dieu au moyen de la raison, par laquelle il peut connaître son créateur; or, la raison des parents supplée naturellement celle de l'enfant, tant que celui-ci n'en a pas l'usage. L'enfant donc selon la loi naturelle est ordonné à Dieu par la raison de ses parents qui doivent prendre soin de lui. Nous voyons donc que ce droit et ce devoir des parents découle immédiatement de la nature. Par conséquent aucune puissance terrestre ne peut l'attaquer sans aller contre la volonté du Créateur.

Ce droit leur appartient à plus d'un titre. Détenteurs d'une autorité antérieure à tout autre pouvoir créé, générateurs et éducateurs nés de l'enfant, ils ont dans leur paternité même de suprêmes et invincibles raisons de défendre le patrimoine dont ils sont les maîtres. L'enfant est une réproduction des parents, un rayonnement de leurs noms, un prolongement de leur existence, une transmission et, si c'était possible, une perpétuation de leur esprit, de leur honneur, de leurs traditions et de leurs vertus. On couprend que par un irrésistible instinct ils s'identifient avec lui. Cet instinct les porte non seulement à portéger dans son corps la substance issue de leurs entrailles, mais surtout à entourer son âme de toutes ces sollicitudes et de toutes les tendresses, à développer son esprit, à former et orner son coeur, à faire en un mot l'éducation de toute sa personne.

Mais les parents sont, la plupart du temps, eux-mêmes incapables de donner à leurs enfants une éducation convenable; c'est pourquoi ils doivent confier cette tâche à ceux qui font de l'éducation l'oeuvre de leur vie. Ici leur devoir s'accentue d'avantage, car ils doivent veiller à cette éducation, devoir qui est souvent pénible. C'est pourquoi, ils doivent être sages dans le choix qu'ils font du maître qu'ils donnent à leurs enfants; ils doivent choisir l'entourage dans lequel l'enfant fera ses études et surtout s'assurer que ce qu'on y enseigne ne pourra en rien causer du mal à l'enfant.

Mais de nos jours, de plus en plus, une troisième puissance essaie et souvent réussit, de s'arroger le droit à l'éducation de ses sujets. C'est L'Etat Civil. Dans les pays où l'Eglise est totalement séparée de l'Etat, le dernier souvent empiète sur le terrain des autres dans cette matière. Mais en réalité qu'elle part lui revient-il?

D'abord, disons qu'au pouvoir civil incombe une double mission: la première est une mission de justice et de protection, l'autre une mission d'assistance et de progrès. En qualité de protecteur de droits, l'Etat peut donc et doit exercer un certain contrôle. Ce contrôle se voit dans l'intervention de l'Etat là où les droits des parents ou des enfants sont violés. Mais ce contrôle ne doit pas être excessif. C'est poursuoi l'Etat ne peut pas s'attribuer le droit de donner seul l'Education dans certaines sciences telles la Médécine, le Droit et autres. Mais il peut donner cet enseignement, s'il s'agit d'exercer sa mission d'assistance, c'est-à-dire dans l'impuissance des laïques ou de l'Eglise. Cependant le droit de donner une éducation préparatoire aux fonctions civiles appartient à l'Etat. Il peut même établir des écoles en vue de cette fin, mais il doit se restreindre à des limites qui n'entraveraient en rien les droits des autres sociétés.

Dans le cas de l'éducation supérieure, on ne peut objecter que l'Etat seul est propre à donner cette instruction. Dans la plupart des cas, l'Etat est souverainement impropre à cette tâche. Création factice et contingente de la société, organisme politique essentiellement variable et passionné, il ne possède aucune des qualités requises pour cette mission si haute et si délicate d'éducateur.

Ecoutons Emile Faguet développer spirituellement cette idée: "L'Etat, dit-il, n'a rien à voir dans les choses d'enseignement, parce qu'il n'est ni un professeur, ni un philosophe, ni un père de famille. Il n'a rien à voir dans les choses d'enseignement, parce que, quand il s'en mêle, il est le plus souvent assez maladroit et assez souvent ridicule. Comme il est nommé pour faire de la politique, et qu'il n'est qu'un homme politique, il ne voit dans l'enseignement que de la politique, et n'y fait que de la politique et toutes les idées en cette affaire se ramènent à ce point: mon corps enseignant me fera-t-il aimer et me préparera-t-il des électeurs? Il est impossible à un gouvernement de voir en ses fonctionnaires autre chose que des agents électoraux". Dans cette incompétence où se trouve l'Etat d'enseigner, nous voyons le danger qui entoure les élèves. Mais c'est le rôle de l'Etat de suppléer à l'insuffisance des familles et d'accomplir ce que la famille ne peut faire, soit à cause de l'insouciance des parents, où faute de biens. C'est le cas des écoles subventionnées par l'Etat. Il serait difficile aux parents d'aménager des écoles à leurs frais. C'est pourquoi l'Etat peut et doit donner à ses sujets cet avantage, mais encore ici la limite de son intervention est restreinte. Il doit se soumettre aux désirs justes et honnêtes des parents en ce qui regarde cette matière. En effet, l'école primaire n'est autre chose qu'une modeste succursale du foyer domestique et de l'Eglise, a dit Frédéric LePlay.

Mais régulièrement et en dehors d'intervention accidentelle, l'Etat ne peut se constituer l'éducateur des enfants et jeunes gens. De nos jours, cependant cette thèse qui donne à l'Etat des droits absolus sur toute éducation est défendue plus que jamais. Et voici les raisons principales qu'on en donne: On dit que l'enfant est un être faible, naïf, sans défiance, acceptant de ses maîtres avec une égale candeur toutes les croyances vraies ou fausses; pour se protéger contre cette oppression de son esprit et de sa liberté, il lui faut l'aide d'une force supérieure. Et c'est l'Etat qui, en se réservant le droit d'enseigner, sera son protecteur. Nous pouvons répondre que les protecteurs-nés de l'enfant sont plus capables d'accomplir ce même devoir que l'Etat lui-même. Et depuis quand l'Etat est-il à l'abri de toute erreur? Le principe se contredit lui-même avec les faits.

Un autre argument, c'est que l'action de l'Etat dans le domaine de l'éducation est nécessaire pour créer et maintenir chez une nation l'unité morale. Il est certain que l'unité morale est absolument nécessaire à l'Etat, mais il n'est pas si certain que l'Etat peut se la donner par l'éducation sous son régime. Cette revendication comme toutes les autres d'ailleurs a pour but d'établir l'éducation neutre; elle se rencontre surtout chez les peuples où l'Eglise et l'Etat sont deux pouvoirs à choisons étanches. C'est pourquoi on ne peut conçevoir que du sein des hommes préposés au ministère de l'éducation, lesquels sont généralement des individus à doctrine flottante, et officiellement ennemis à toute doctrine religieuse, on ne peut concévoir, dis-je, qu'il resortent du sein de ces hommes des principes propres à fournir une unité morale pour toute la nation. D'ailleurs les esprits des hommes sont tellement dissemblables que c'est utopique de penser qu'il ressortira du même enseignement une idée universelle acceptée par tous les citoyens. Je ne veux pas nier que l'Etat n'ait aucune doctrine qu'il peut enseigner, et que cette doctrine soit juste; au contraire il doit en avoir une dans la mésure que demande l'intelligence du bien commun et l'exercice d'un gouvernement sage et éclairé; mais autre chose est la doctrine qui qualifie pour enseigneur, autre chose ce qui sert à bien enseigneur.

Ceux qui soutiennent le droit de l'Etat sur l'éducation amènent encore cet autre argument: s'il est permis à l'Eglise d'enseigner pour former de bons chrétiens, pourquoi l'Etat n'aurait-t-il pas le droit de donner un enseignement distinct et propre à former de bons citoyens, puisque c'est pour le bien de la société? Dans ce cas, où poserions-nous les bornes de l'intervention de l'Etat? Il n'y en aurait probablement pas. Nous voyons donc qu'il est absurde de donner à l'Etat le contrôle absolu en toute matière d'éducation.

(à suivre)


**LE PATRIOTE de l'Ouest**

*Publié par L'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,* a Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

| | |
|---|---|
| Un an, Canada | $2.00 |
| " " Etats-Unis | $2.50 |
| " " Europe | $2.50 |



**GRATIS contre le RHUMATISME**

LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON vous délivrent de la douleur et de la raideur du rhumatisme et de la névrite; procurent un soulagement rapide et sûr aux souffrances torturantes du lumbago (mal de dos), à la douleur aiguë, lancinante de la sciatique.
Eprouvez la valeur des Capsules Antirhumatismales Templeton dans votre propre cas. Achetez-en une boite de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED, 56 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario. 326F

Le café le plus moderne dans la ville de Prince Albert
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.
Le rendez-vous des Canadiens français
**P.O. CAFE**
Adjoignant le bureau de poste — Ave. Centrale

**C. EMILE MORISSETTE** LIMITEE fondée en 1894

Entrepreneurs Généraux
Importateurs de cloches; Ouvrages de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle — Québec
Z. O. TOURANGEAU, représentant
4233 rue Fabre; Montréal

**CARTES PROFESSIONNELLES**
.-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-
VERITE DE LA PALICE

**DR. J. ANGUS McDONALD**
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Rayon-X au bureau
Tel:— Bureau 3175 —— Rés. 3195
4 Edifice Rowe :—: Prince-Albert

**Dr LORNE CONNELL**
**Dr MABEL CONNELL**
DENTISTES
Rayons X à l'office
Office 2773—Téléphone—Res. 2772
7 édifice Mitchell — Prince-Albert

**DR E. A. SHAW**
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 — Résidence 3556
PRINCE-ALBERT, SASK.

Docteur
**A. MYLES, D.D.S. L.D.S.**
*DENTISTE*
Tél: 6 — Tisdale, Sask.

**HARRIS & NELSON**
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. — Tél: 3518

**H. J. COUTU, C.R.**
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

**Annonces Classées**
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: ........ 2 sous par mot

HOMMES DEMANDES— pour les routes Rawleigh de 800 familles prêt de Hoey. Un débrouillard de confiance devrait commancer par gagner $25. par semaine et augmenter rapidement. Ecrivez aujourd'hui. Dept. Rawleigh WG 422 S-E Winnipeg, Canada.

A VENDRE— Machine à laver Beatty fonctionnant par moteur Briggs-Stratton avec 4 cycles: tubes en cuivre; termes si désirés. Ecrire à boîte 13, "Le Patriote".

**Nous développons Pellicules** toute grandeur **25c**
avec une impression de chaque négatif.—Impressions extra, huit pour 25c.
Primes sur marchandise de valeur.
THE SASKATCHEWAN PHOTO SUPPLY
268-2ème Ave Sud, SASKATOON

*Prix Réduits*
Pour
FIN DE SEMAINE
à l'occasion de la
**Fête de la Reine**
Entre toutes les gares du Canada
Simple billet et un dixième
Pour aller et retour. Valable en voiture seulement.
Simple billet et un tiers
Pour aller et retour. Valable au dortoir ou sale en paiement du lit ou du siège.
DEPARTS: 22 MAI à 2 p.m. le 25 MAI
Retours: Laissez destination au plus tard à minuit le 26 mai.
Passages minimum: adultes 50c
Enfants 25c
Pour toute autre information adressez-vous au
**CANADIEN NATIONAL**
W. 36-225

**Modern Bread**
Company, Ltd
PAIN "SOM-MOR"
Chez tous les épiciers.
Envoyez votre commande
Devenez notre agent
Prince-Albert, Sask.
Tél. 2838

NOUS AVONS UNE GRANDE VARIETE DE
**MATERIEL A TOITURE BARDEAU**
tout le nécessaire à construction
A PRINCE-ALBERT, HENRIBOURG
SPIRITWOOD, LEOVILLE, MEATH PARK
Venez nous voir — nous sommes toujours prêts à faire des arrangements.
**McDiarmid Lumber Co.**
LIMITED
Téléphone 2733 — Prince-Albert.

# - Les idées et les faits -

## D'où vient le mal?

VI

Caïn' maudit de Dieu, s'éloigna, emportant sur son front le signe du fraticide, que Dieu y avait tracé. Quel était ce signe?—On n'en sait rien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était visible et apparent. C'était une déformation du visage, qui lui aurait donné un aspect bestial.

Nos bons benêts d'évolutionnistes nous parlent de certains squelettes, trouvés par eux dans l'intérieur de la terre; et qu'ils prétendent avoir appartenu à nos ancêtres. Grand bien leur fasse. Qu'ils les gardent pour eux. Car, pourquoi ne serait-ce pas purement et simplement des squelettes de singes, dont l'espèce a disparu? Et, si ce sont des hommes, au lieu d'être des hommes en formation ,pourquoi ne seraient-ce pas des hommes déformés? Comme les sauvages sont les descendants de civilisés, jetés en dehors de la civilisation, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les colonnes de ce journal, et que nous le répéterons dans un des articles suivants.

Caïn emporta dans sa retraite, non le regret de son crime, mais la haine de Dieu qui l'avait rejeté à cause de son crime. Cet éloignement et cette haine de Dieu, il les transmit à ses descendants, qui vécurent en vrais matérialistes, uniquement occupés de satisfaire leurs passions, en se procurant toutes les jouissances de la vie présente. Ce qui ne devait pas toujours aller sans anicroches.

Dans l'autre camp, Adam et Eve, frappés au coeur par l'abominable crime de Caïn, comprirent mieux encore, à la lumière de cette catastrophe, les terribles conséquences de leur faute. Ils s'appliquèrent donc davantage à maintenir leurs autres enfants dans la crainte et le service de Dieu. Mais, après la mort d'Adam, de Seth, et des autres premiers patriarches, le souvenir de la chute et de ses conséquences dût s'émousser dans l'esprit de leurs descendants. A eux aussi, l'appétit des richesses et des jouissances de la vie présente dut faire un peu négliger l'acquisition des biens de la vie future. Même avant leur rencontre avec les descendants de Caïn, il est probable que la piété et la crainte de Dieu avaient beaucoup baissé dans l'esprit de plusieurs.

Toujours est-il que, les hommes s'étant multipliés de chaque côté, les premières rencontres ne furent probablement pas très pacifiques. Mais, tout en se tuant et se chamaillant, les relations finirent par s'établir et, grâce surtout aux mariages mixtes, les deux groupes se mêlèrent de plus en plus. Malheureusement, le résultats de ces mariages, comme de tous les mariages entre croyants et incroyants, fut que les mauvais corrompirent les bons et que, au bout de quelque temps, toute crainte de Dieu et toute pratique religieuse avaient disparu de la surface de la terre. "Toute chair avait corrompu sa voie", dit l'Ecriture. C'est-à-dire. que tous les hommes avaient oublié leur fin dernière, ne vivaient plus que pour la vie présente. cherchaient à satisfaire toutes leurs passions et tous leurs appétits et se laissaient aller à tous les dévergondages de leur nature corrompue.

Et qu'on ne s'imagine pas que c'étaient des sauvages grossiers et incultes. Au point de vue matériel, ils avaient une civilisation au moins aussi développée que la nôtre. Ils ne possédaient peut-être pas toutes les inventions dues aux découvertes de la science pendant ces dernières années, mais ils en possédaient certainement beaucoup que nous n'avons plus et que nous ne retrouverons probablement jamais. Tout ce que l'Ecriture nous en dit, c'est que c'étaient "des géants, puissants et sachant la guerre".

Leur taille gigantesque n'a rien qui doive nous étonner. Vu leur longévité, il serait même surprenant que la stature des hommes antédiluviens eût été la même que celle de la moyenne des hommes vivant actuellement. Car, il ne faut pas oublier que la moyenne de la vie était alors de 700 à 900 ans. La taille de ces hommes devait être en proportion. Après le déluge, même au temps de David, l'histoire nous apprend d'ailleurs qu'il se trouvait encore de ces colosses, à la taille phénoménale.

Quant à la "puissance" que l'Ecriture leur attribue, elle ne devait pas consister uniquement dans leur force musculaire, mais aussi dans les inventions de leur science et de leur industrie. La légende d'Icare, qu'on regardait comme une pure fable, doit reposer sur un fond réel. Il avait dû inventer un aéroplane, qui eut une panne après s'être élevé à une certaine hauteur. Son accident fit peut-être périr son invention avec lui, mais il l'avait faite; cela indique que la science était rendue à une certaine perfection de son temps. Les légendes des Géants, qui se lançaient des quartiers de montagnes à la figure, doivent aussi reposer sur des événements plus ou moins déformés par les imaginations populaires. Il est probable que ce n'était pas seulement à la force des poignets qu'ils déracinaient ainsi les montagnes. La guerre de 1914-1918 a montré que, sans être d'une taille gigantesque, on pouvait faire la même chose à l'aide de bons explosifs. Or, l'Ecriture nous dit que ces géants "savaient la guerre"; c'est-à-dire, qu'ils savaient la faire, et qu'ils ne s'en privaient pas. Pour cela, ils devaient avoir des machines de guerre, dont la construction suppose une science très développée.

Le Déluge vint engloutir toute cette civilisation. Et il n'est pas bien étonnant que la plupart des découvertes de la science antédiluvienne aient disparu sous les eaux. Car il n'y eut que quatre hommes à échapper à la catastrophe. Or, prenez quatre de nos plus grands savants; mettez-les dans une île déserte avec leurs familles, sans autres ressources que leurs bras et leurs génies et, dans cinquante ans, allez voir ce que pour eux et leurs descendants seront devenues les découvertes de la science moderne. Mais, s'ils ne sauvèrent pas tout, Noe et ses enfants sauvèrent cependant de l'ancienne civilisation beaucoup de connaissances dont beaucoup ont été perdues depuis. Mais nous aurons probablement occasions de revenir là-dessus.

On objectait à l'existence de cette civilisation antédiluvienne, qu'on n'en trouvait trace nulle part. Mais, comme le déluge a été produit, non seulement par la pluie, mais aussi par d'immenses soulèvements et effondements de terrain, il est probable que la plus grande partie de la terre actuellement habitée était primitivement recouverte par la mer, tandis que les anciens continents sont restés sous les eaux. Pas tous cependant.

Il y a environ deux ans, en fouillant les ruines de la ville d'Ur en Chaldée, patrie d'Abraham, on a découvert, sous une vingtaine de pieds de bouc, une autre ville, celle-là bien authentiquement antédiluvienne, dont les ruines révèlent non seulement une civilisation avancée, mais deux civilisations complètement différentes: celle des constructeurs de la ville et celle des conquérants qui s'en sont emparée, les descendants de Seth et les descendants de Caïn. Et ainsi, encore une fois, les données de la Bible sont confirmées par les découvertes de la vraie science.

A ceux qui prétendent que les premiers hommes étaient des sauvages, nous conseillons de surveiller de près les fouilles qui se font dans cette Ur sous-terraine, car il s'y fera certainement des découvertes propres à les intéresser.

Un Sauvage.

## CAMPAGNE ELECTORALE

*Les élections en Belgique auront lieu à la fin de ce mois. C'est dire que la campagne préélectorale bat son plein. Voici ce qu'en dit une revue de Bruxelles"*, La Revue Catholique des idées et des faits:

*"Quand en démocratie politique, une campagne électorale est ouverte, la Vérité part en vacances. L'équité aussi, et même trop souvent, le simple bon sens. Et en ce printemps de 1936, les circonstances sont telles que le bain de calomnies et de mensonges, le bain de boue que va prendre la Belgique pourrait bien battre tous les records comme densité et comme parfum. Nous allons être servis! Sous le prétexte de nous débarbouiller, une officine s'est ouverte qui non seulement remue la boue existante, mais en crée et en déverse à jet continu. Et ce pseudonettoyage s'opère aux cris de: Propreté! Propreté! Et on salit bien plus qu'on n'épure. Et on calomnie bien plus qu'on ne dénonce. Et on diffame bien plus qu'on ne stigmatise".*

*Ce parfum nous rappelle l'arôme de certaine compagne électorale (?) de dénigrement menée en Saskatchewan en 1929 — C'est aussi a fortes doses le parfum de toutes nos campagnes électorales.*

*O democratie! Que tes officines sont parfois bien souillées.*

J. V.

—:::—

### La religion en Allemagne

BERLIN.— Réunis en congrès, les chefs du mouvement dit la "foi allemande" ont adopté un voeu indiquant que ces néopaïens veulent unifier l'Allemagne au point de vue religion.

—:::—

### MOSCOU JUBILE

MOSCOU.— Les Soviets exultent à la victoire remportée par le Front Populaire et en particulier par les communistes, qui ont fait élire 81 de leurs candidats en France. On s'y attendait d'ailleurs à Moscou.

—:::—

### Cruautés au Mexique

CHIHUAHUA, Mexique. — Une troupe a tiré sur les catholiques qui voulaient faire rouvrir une église à Ciudad Camargo, dans l'état de Chicuahua. Il y a eu quatre tués et quatre personnes gravement blessées.

—:::—

### Décret d'héroïcite

CITE VATICANE.— Le decret reconnaissant l'héroïsme des vertus de Soeur Marie-Joséphine Rossello, fondatriee des Filles de N.-D. de la Merci, de Savone, a été lu en présence du Pape.

Cette cérémonie coïncidait avec la célébration, à Savone, du 4e centenaire de l'apparition de Notre-Dame de la Merci.

Soeur Rossello est morte en 1880; elle fonda 322 maisons.

—:::—

### LE CARDINAL LEPICIER

CITE VATICANE.— S. Em. le card. H.-M. Lépicier a été choisi pour remplacer le cardinal Lega, décédé, au conseil de l'Académie romaine pontificale St-Thomas d'Aquin. Les autres membres du conseil sont les cardinaux Bisleti et Laurenti et le Rév. Père Chs. Boyer S.J., secrétaire.

A l'automne, un congrès thomiste international sera tenu à Rome sous les auspices de l'Académie pontificale St-Thomas d'Aquin.

## L'ancien et le nouveau parlement de la France

**Le tableau suivant donne la composition du parlement français après les élections de 1932, comparée à celle de la nouvelle Chambre des députés élus aux scrutins du 26 avril et du 3 mai derniers:**

| | Elections de 1932 | Scrutin du 26 avril | Scrutin final |
|---|---|---|---|
| Gauche républicaine des indépendants de gauche | 16 | 13 | 31 |
| Groupe communiste | 10 | 9 | 81 |
| Groupe de la Fédération républicaine | 41 | 51 | 90 |
| Groupe de la gauche radicale | 47 | — | — |
| Groupe démocrate populaire | 17 | 12 | 23 |
| Groupe des députés du centre républicain | 34 | — | — |
| Groupe des indépendants | 16 | 6 | 11 |
| Groupe des indépendants d'action économique sociale et paysanne | 8 | — | — |
| Groupe des indépendants de gauche | 26 | — | — |
| Groupe des républicains de gauche | 40 | 39 | 83 |
| Groupe des républicains du centre | 7 | — | — |
| Groupe d'unité ouvrière | 9 | — | — |
| Groupe du parti socialiste | 132 | 23 | 145 |
| Groupe du parti socialiste français et du parti républicain socialiste | 28 | 1 | 25 |
| Groupe républicain et social | 18 | 5 | 9 |
| Groupe républicain et radical-socialiste | 160 | 25 | 165 |
| Non inserits | 6 | — | — |

Premier Québec

## Séparatisme

### *Pour ou contre?*

On nous demande souvent notre opinion sur l'opportunité de réclamer la rupture de la Confédération et la constitution de notre province en Etat français autonome. Certains correspondants désirent que nous appuyions le mouvement séparatiste; d'autres nous supplient de le combattre.

Ces invitations viennent quelquefois des autres provinces; et les états de services de leurs auteurs ne manquent pas de faire chez nous quelque impression.

Eh bien, parlons un peu de séparatisme.

* * *

Si le peuple de Québec se trouve à l'aise dans la Confédération il aurait tort de vouloir en sortir. Mais la condition n'est pas négligeable: *notre peuple est-il à l'aise dans la Confédération?* Y reçoit-il un traitement propre à satisfaire un peuple fier?

A cette question c'est évidemment *non*, deux fois *non*, qu'il faut répondre.

Alors, que faire? Dire bonjour à nos associés confédéraux et transformer la province de Québec en Etat français autonme? Peut-être.

Mais pensons-y bien. Songeons que ce serait là le plus sérieux et le plus grave de tous les actes posés volontairement, jusqu'ici, par notre peuple. Par conséquent, il faudrait à tout prix le réussir, en droit comme en fait.

Or, disponsons-nous, actuellement, de tous les moyens nécessaires au succès? en d'autres termes, sommes-nous prêts? — Non, s'il faut en juger par cette mentalité de vaincus qui est la nôtre et par cet esprit de chicane que les politiciens ont cultivé avec succès en nous, sans doute afin de ne pas laisser de place, dans nos cerveaux, à l'esprit de revendication, qui épouvante toujours les hommes de leur taille.

* * *

M. l'abbé Groulx, celui de nos patriotes qui envisage le destin canadien-français avec le plus mâle courage et la plus limpide intelligence, tout en considérant la séparation comme l'aboutissement normal de notre évolution politique, affirme que l'oeuvre urgente, chez nous, c'est la *renaissance spirituelle*.

"Le grand mal des Canadiens français, dit M. Groulx, c'est qu'il n'y a pas de Canadiens français". Parole réaliste propre à faire réfléchir. En effet, sur les trois millions de Canadiens français qui habitent ce pays, combien ont une conscience suffisante de leur origine, ainsi que des avantages et des devoirs qui en découlent? Combien ont une ambition raisonnée d'être collectivement les maitres, au moins dans la province de Québec?

Il est beau, il est surtout facile de dire que la province de Québec est assez grande pour permettre aux Canadiens de tout origine d'y vivre à côté des Canadiens français; mais un Canadien français vraiment canadien-français nuancerait un peu plus son langage et dirait à peu près ceci: "La province de Québec est assez grande pour hospitaliser les autres, après avoir bien servi ceux qui y ont apporté les bienfaits de la civilisation et qui y sont encore l'immense majorité.— Il y a de la place pour tout le monde, dans Québec, pourvu que les Canadiens français ne soient pas réduits à se cantonner dans la cave".

Encore une fois, nous manquons de Canadiens français à tous les échelons de la société. C'est pour cette raison que nous sommes des serviteurs là où nous devrions être des maîtres.

* * *

Le cadre fédéral est-il donc l'unique cause de notre abdiction? Evidemment non. La politique a eu ses lâcheurs; les affaires ont eu les leurs; les clubs nous ont également très mal servis. Contre cette glissade de trop générale, nos éducateurs—c'est-à-dire, nos chefs de familles et nos journalistes autant que nos professeurs et nos instituteurs — n'ont pas tous eu la hardiesse de réagir avec l'énergie qu'il fallait.

Il est, certes, possible que, sans la Confédération, ces facteurs eussent joué un peu moins contre nous; mais jusqu'à quel point aurions-nous échappé au matérialisme et à l'électoralisme, ces deux forces "déspiritualisantes" qui ont exercé tant de ravages chez nous comme partout depuis cinquante ans?

Pour notre part, nous avons la ferme conviction que le peuple canadien-français serait aujourd'hui en bien meilleure posture si un courant de nationalisme l'avait constamment tenu électrisé comme il l'est en ce moment. On peut escompter beaucoup de bon du nationalisme tardif qui remplit actuellement la province, s'il continue de s'inspirer des principes chrétiens. Cela, nonobstant la Confédération.

Le séparatisme lui-même est une idée-force qui peut dissiper certaines pusillanimités, même si elle ne se réalise pas d'ici plusieurs décades. Aussi, considérons-nous comme des bons serviteurs de la collectivité canadienne-française tous ceux qui affichent avec une prudence suffisante de telles idées d'indépendance, propres à réveiller les nôtres et à mettre gentiment entre les mains de nos détracteurs le marché de la séparation.

* * *

Toutefois cela ne signifie pas que nous soyons séparatiste.

Avant de franchir ce pas décisif, nous voulons savoir s'il n'est pas permis de tirer dorénavant un bien meilleur parti de la Confédération, grâce au patriotisme qui monte, au grand scandale des politiciens, mais à la plus grande joie des patriotes; avant de réclamer la séparation, nous désirons avoir une certitude humaine des avantages qui peuvent en résulter finalement; et, avant de nous dire séparatistes, nous nous arrêtons un peu à considérer le sort de nos frères des autres provinces.

Il y a de l'inquiétude là-bas; et si la Providence nous avait transportés loin du foyer national, c'est avec un chagrin facile à comprendre que nous verrions se réduire soudain au minimum nos relations avec le foyer de la Race.

Eugène L'HEUREUX.
(L'Action Catholique)

## L'expérience de Robert Maxwell

(P. A. SHEEAN)

Roman traduit de l'anglais • Adaptation d'Alph. Bourgoin.

No. XXIII

Il avait à peine crié ce dernier mot qu'il leva désespérément les bras au ciel, et les traits bouleversés de son visage exprimèrent une profonde angoisse. L'heure solitaire, le silence, le sépulcral clair de lune le brouillard humide et intense, et cet homme tout seul, en face de son terrible remords, composaient un tableau d'une horreur et d'une désolation capables de paralyser de frayeur.

Debbie faillit se trouver mal et se mit à pleurer abondamment, et son frère eut toutes les peines du monde à l'empêcher de crier de terreur. A la fin, Maxwell s'en alla et Debbie put dire à travers ses larmes:

— Oh! Mère du ciel, tandis que son frère la soutenait dans ses bras vigoureux, que faire? que faire? Penser que nous avons un assassin chez nous depuis six mois et que nous le traitons en honnête homme! Sûr, je savais bien qu'il y avait quelque chose d'étrange à son endroit, mais nous ne pouvons pas pourtant le mettre à la porte. Et c'était une jeune fille! Sûr, j'aurais dû le savoir. Que disait-il: "Morte! morte! ma fille!" Oh! le misérable! Tuer une pauvre innocente créature qui n'a jamais fait de mal à personne!

— Il semble regretter beaucoup son forfait, dit Pierry. L'as-tu entendu appeler les démons de l'enfer pour l'emporter et le brûler! Et, tout mauvais qu'il est, il m'a fait presque pleurer quand je l'ai entendu dire: "Oh! oh!" à la fin.

— Il ne peut y avoir rien de bon dans tout cela, s'il a commis ce crime, dit Debbie, jalouse de ce qu'une autre jeune fille l'eût précédée dans le coeur de Maxwell. Tout ces gémissements, toutes ces plaintes pourront-ils rappeler la pauvre fille à la vie! J'espère bien qu'on le pendra haut et court. Il ne peut éviter longtemps encore la potence..... Mais, qu'allons-nous faire? continua-t-elle. Sûr nous ne pouvons pas le livrer à la police. Nous serions traités de dénonciateurs et de traîtres pour toujours.

— Laissons-le tranquille jusqu'à demain. En attendant, dit Pierry, j'irai voir alors le curé et je lui raconterai tout.

—C'est cela, répondit Debbie, essayant de sécher ses larmes. Mais comment oserai-je maintenant me trouver en face de lui, m'asseoir à ses côtés à table, faire son lit?

— Tu feras de ton mieux, dit Pierry, mais il ne faut pas laisser voir que nous savons quelque chose. Autrement, il nous tuerait dans notre lit.

— Que Dieu et sa sainte Mère nous viennent en aide! reprit-elle. Dans quelle impasse nous a conduits notre trop bonne nature! Ce nous sera une leçon, je te le garantis.

Ils redescendirent ensemble la colline et se séparèrent dans la cour. Pierry rentra à la chaumière le premier, et un instant après lui, Debbie, mais elle tournait le dos à Maxwell, qui fumait tranquillement sa pipe et causait familièrement avec les autres.

— Viens prendre un air de feu, lui dit sa mère.

Debbie hésita. Sa mère la regarda attentivement et vit qu'elle avait pleuré.

— Eh quoi? Tu as sûrement pleuré assez pour un couple de poulets, dit-elle.

— Cela est assez pour faire de la peine à une jeune fille, répondit Pierry: voir ses jolies volailles mangées l'une après l'autre par ce misérable renard!

— Eh! non, cela n'en vaut pas la peine, répondit sa mère. Il n'y a qu'à trouver qui les tue.

Debbie persistait à tourner le dos à Maxwell. Elle avait toujours dans les oreilles ce cri: "Morte! morte! ma fille! oh! oh!....."

CHAPITRE XVI

A l'aube du matin suivant, la famille entière eut à son réveil la désagréable surprise de voir la cour pleine de policiers. Dans une sorte de demi-sommeil chacun avait entendu le roulement des voitures et les ordres brefs donnés par les brigadiers. Ce rêve devint soudain une réalité lorsque, en regardant à travers l'étroite vitre qui leur servait de fenêtre, ils aperçurent les habits de gros drap et les casquettes vernies des hommes de loi. Debbie, la première, se rendit compte de la situation, et Maxwell, en s'éveillant d'un lourd sommeil, l'aperçut de son lit de bois à moitié vêtue dans la cuisine et qui criait à son frère:

— Pierry! Pierry! lève-toi! La police!

Un instant après on heurta durement la porte en disant:

— Ouvrez, au nom de la reine!

La jeune fille était encore tellement sous l'empire de l'aventure de la veille, qu'elle associa immédiatement dans son esprit l'arrivée de la police au crime de Maxwell. Aussi adressa-t-elle un regard de pitié et de regret à ce dernier en lui disant:

— La police cherche quelqu'un.

Elle fut vite détrompée lorsqu'elle vit, en ouvrant la porte de la cuisine, les deux hommes, deux huissiers. entrer brutalement et prendre tout de suite possession de l'endroit.

Sans tenir aucun compte des protestations ni des plaintes, il se mirent immédiatement à transporter dans la cour ce sur quoi ils purent mettre la main sans s'inquiéter le moins du monde que ce fût brisé ou non. Les chaises, les tables, le banc de bois, les faïences, les plats d'étain, la batterie de cuisine, les cadres, les soufflets, les restes du repas placés près de la cheminée, les crémaillères destinées à soutenir les marmites au-dessus du feu, ils emportèrent tout sous les yeux de Pierry, de Maxwell, de Debbie, immobiles, paralysés.

Cette dernière alors se précipita dans la chambre de ses parents. Les huissiers allaient la suivre, lorsque Pierry se planta résolument devant eux et leur dit:

— Mon père et ma mère ne sont pas encore levés. Donnez-leur le temps de s'habiller.

Les deux hommes, avec un juron, essayèrent de passer. Pierry les repoussa et appela sa soeur.

Elle sortit aussitôt et remit à son frère une lourde fourche. Ainsi armé, il les maintint dans la cuisine et, grâce à sa fourche, il protégea la liberté de son père.

Les deux hommes appelèrent à l'aide. Les policiers entrèrent et firent mine d'éloigner Pierry, puis, en un clin d'oeil, ils se saisirent de lui et de sa soeur et les conduisirent dehors, non cependant sans que l'un d'eux eût reçu un coup de couteau à la cuisse.

En sortant, Debbie jeta un regard de souverain mépris à Maxwell en lui disant:

— Je sais qui vous êtes, je ne vous croyais pas lâche. Mais votre tour viendra bientôt.

Il rougit sans répondre: il semblait paralysé. On le poussa brutalement, lui aussi, dans la cour où le frère et la soeur étaient gardés par la police.

Quelques instants après, le fermier et sa femme, pleins de tristesse, mais aussi de résignation, furent tirés de la maison que l'on continua de piller.

Il fallut aux huissiers assez longtemps pour cela, car ils ne se pressaient plus, mais au contraire accomplissaient avec beaucoup de calme leur terrible besogne. Un gros chien de garde, qui vengea la famille en mordant plusieurs fois cruellement les huissiers, dut être arraché de la maison. On visita ensuite les granges. On en sortit les dindes, les oies, les poules. On examina les alentours de la ferme de façon à n'oublier absolument rien.

Il était près de 3 heures, et les officiers avaient donné l'ordre de finir, lorsque Hamberton et miss Moulton, qui arrivaient à cheval par la grande route, pénétrèrent dans la cour, à travers une foule serrée de spectateurs. Ils assistaient accidentellement à cette terrible scène.

Sortis pour une promenade après midi, leur attention avait été attirée par le rassemblement qui avait lieu autour des haies de Lisheen.

Les policiers les saluèrent respectueusement, et Hamberton se mit à causer sérieusement avec l'inspecteur du district, pendant que Claire Moulton s'en allait à la recherche de Debbie à qui elle demanda avec sollicitude comment cette malheureuse affaire était arrivée.

La vue des menottes d'acier qu'on avait mises à la pauvre fille la révolta, et c'est avec une certaine amertume qu'elle dit aux policiers que sûrement cela n'était pas nécessaire.

L'homme auquel elle s'adressait ne répondit rien; il se borna à lui montrer du doigt au fond de la cour, sur une botte de paille, l'agent de police blessé.

Debbie, que les découvertes de la dernière nuit torturaient, furieuse de leur éviction et de la perfidie de Maxwell, fatiguée par les peines de cette longue journée, baissait la tête et gardait un profond silence. Elle n'avait nul besoin de la sympathie qui lui venait de ce côté.

Claire Moulton détourna son cheval et Debbie, relevant la tête, put voir M. Hamberton discutant avec le shérif.

(A suivre.)

# PAGE FEMININE

## Psaume des jeunes mamans

PAR CECILE MERLET

O mon Dieu.
comme nos soeurs du cloître,
nous n'avons pas tout quitté pour vous.
nous n'avons pas emprisonné, dans une guimpe et sous une voile, la jeunesse de nos visages.
Nous avons ouvert tout grand notre coeur, à l'amour d'ici-bas et nous refermons nos bras, jalousement, sur d'humaines tendresses.
Daignez pourtant. Seigneur, jeter un regard de complaisance
sur les humbles petits sacrifices
que nous vous offrons tout au long de nos journées.
au milieu même de notre bonheur,
depuis que notre chair gémissante a donné la vie à tous ces petits chrétiens
que nous élevons pour vous.
Notre liberté, mon Dieu, elle est aux mains de ces tyrans qui nous réclament à toute heure.
La maison se fait notre cloître.
Notre vie a sa règle immuable,
et chaque jour son office, toujours le même:
l'heure des toilettes et des promenades,
l'heure des biberons et les heures de classe.
Enchaînées ainsi aux mille petites exigences de la vie,
complication,
détachées, par force, à tout instant, de notre volonté propre,
voyez, mon Dieu:
nous vivons dans l'obéissance.
Notre nuit même ne nous appartient pas.
Nous avons, nous aussi, notre office nocturne,
quand il faut se lever, vite, vite pour un enfant malade,
ou lorsque, entre minuit et 2 heures,
dans le plein sommeil dont nous avons tant besoin,
un petit chantre intempestif
chante Matines!....
Nous vivons presque retirées du monde:
il y a tant à faire à la maison!
Point de sortie, d'ailleurs, sans qu'une garde fidèle soit assurée près des petits.
Et nous mesurons parcimonieusement le temps des visites,
notre pauvre temps si précieux!
Aussi,
de longs moments,
avec notre raccommodage ou notre tricot
réfugiées au fond de nous-mêmes,
de longs moments,
près du sommeil des plus petits,
près du berceau,
Seigneur, nous gardons le silence!
Nous n'avons pas, mon Dieu, de Soeurs converses.
Et quand sévit chez nous la crise du service.
tout le travail de la maison incombe à nos mains diligentes.
Il nous faut balayer, laver la vaisselle, racler les carottes du pot-au-feu, passer une purée bien lisse et nous activer sans répit
entre la chambre d'enfants et la cuisine.
Nous faisons de grandes lessives et nous frottons et nous rinçons
des tabliers et des chemises, des brassières et des chaussettes
et les langes des tout petits.
Nous savons la beauté de ces humbles besognes,
mais la nature en nous, la chétive nature
en est parfois lasse et meurtrie.
Il en est qui, passant près du piano fermé et des livres endormis,
écoutent au fond de leur coeur
tinter le glas mélancolique
de tous leurs goûts ensevelis!...
Ayed pitié, Seigneur, de cette muette et subtile torture.
Apprenez-leur, divin Artiste, à celles-là, les charmes indicibles de votre musique intérieure.
et faites-leur comprendre
que si vous leur avez fait cette vie si rude parfois, c'est pour les voir porter à vos pieds
l'humble offrande
de tous les goûts sacrifiés!
Dans cette voie du sacrifice, ah! venez à notre aide, Jésus!
Car nous ne marchons pas tout de même
du même pas égal
que nos soeurs du cloître,
et nos renoncements ne vont pas jusqu'aux moelles:
tous ces trésors, tous ces bonheurs que vous nous avez donnés,
nous y tenons de toutes les forces tendues
de notre pauvre coeur de chair,
et nous sommes trop souvent penchées vers la terre.
Ayez pitié de notre faiblesse trébuchante.
Soyez l'Ami qui nous donne la main quand la route est mauvaise,
et pour que notre silencieuse abnégation soit féconde,
pour que notre labeur soit heureux
et notre visage serein,
oh! jour et nuit,
de votre amour préoccupées,
doux Seigneur, élevez nos âmes jusqu'à vous!....

(Le Devoir) . Cécile MERLET.

:::

## RECETTES

A cette époque de l'année où l'on reçoit beaucoup, le Service d'utilisation du lait, de la Division de l'industrie laitière du Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande les recettes suivantes, qui sont chacune en quantité suffisante pour 12 personnes.

SALADE DE CREVETTES:

1 cuillerée à soupe de gélatine
1-4 tasse d'eau froide
1 tasse de jus d'ananas
1 citron (jus)
1 boîte de chair de crevettes
1 tasse de fromage de crème ou blanc
1 tasse de crème à fouetter
1 pincée de sel

Trempez la gélatine dans de l'eau froide et faites-la dissoudre dans le jus chaud d'ananas. Ajoutez le jus de citron. Faites glacer. Quand le mélange est à peu près pris mélangez-y la chair de crevette, incorporez-y la crème, fouettez et mêlez au fromage de crème. Versez dans des moules. Démoulez et servez sur les tranches d'ananas. Garnissez de quartiers de pamplemousse.

SALADE AU POULET EN MOULE:

2 cuillerées à soupe de gélatine
1-4 tasse d'eau froide
1 tasse de sauce à salade cuite ou de mayonnaise
1 tasse de crème à fouetter
1 tasse de raisins Malagas, d'ananas, d'orange ou de pamplemousse
1-2 cuillerée à thé de sel
2 tasses de poulet (ou de dinde) en dés
1-2 tasse d'amandes décortiquées et brunies
2 cuillerées à soupe de piment vert ou de pimento ou
1 cuillerée à soupe de chacun

Trempez la gélatine dans de l'eau froide et faites dissoudre au-dessus de l'eau chaude. Ajoutez à la sauce à salades. Incorporez la crème, battue ferme, le sel, le poulet, les amandes et les fruits, le piment vert et le pimento. Mettez dans des moules individuels. Glacez. Servez sur de la laitue crispée. Garnissez de cresson d'eau et de raisins, d'orange ou de pamplemousse.

SALADE AUX TOMATES ET AU FROMAGE:

2 cuillerées à soupe de gélatine
1-2 cuillerée d'eau froide
1 1-2 tasses de jus de tomate
1 tranche d'oignon
1 feuille de laurier
1 tasse de jus de tomate
1 tasse de fromage de crème ou cottage
1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire sel au goût
1 tasse de crème à fouetter
quelques grains de poivre.

Trempez la gélatine dans de l'eau froide. Faites mijoter 1 1-2 tasse de jus de tomate avec la tranche d'oignon, la feuille de laurier et le poivre, pendant 5 minutes. Coulez et faites dissoudre la gélatine dans le jus de tomate chaud. Il [illegible] semble le fromage et 1 tasse de jus de tomate. Ajoutez la sauce Worcestershire. Combinez les mélanges. Assaisonnez au goût. Quand c'est à peu près pris incorporez la crème, fouettée ferme. Mettez dans des grands moules ou des moules individuels en forme d'anneau. Glacez. Démoulez et disposez sur de la laitue. Remplissez le centre de salade au poulet.


SOUMISSIONS POUR CHARBON

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription sur l'enveloppe les mots "Soumission pour charbon" seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 27 mai 1936, pour la fourniture du charbon requis pour les édifices et fermes expérimentales du Dominion dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie- Britannique.

On peut se procurer les formules de soumission auxquelles sont annexées les spécifications et conditions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, à Ottawa, à l'architecte résident régional, Winnipeg, Man., à l'architecte résident régional, Régina, Sask., à l'architecte résident régional, Calgary, Alta., et à l'architecte résident régional, Victoria, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des spécifications et conditions ministérielles.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt de garantie ne dépassant pas 10 p. 100 du montant de la soumission, pour assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre.
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 avril 1936


## Les mains que j'aime

Parfois, dans mon labeur d'un songe visité,
Je vois les bonnes mains qui chez moi font leur tâche,
Et dans mon coeur, au lieu du vague ennui qui fâche,
Je sens bien chaudement sourire une clarté.

Je vois là-bas les mains d'ordre et de patience
Qui veulent chaque meuble à sa place et luisant,
Qui font de l'huile pure aux lampes le présent,
Qui prodiguent sans bruit leur grâce et leur scicnee;

Les mains des soins menus, de l'utile secours,
Qui réparent,—laissant aux choses des caresses;
Les mains des gâteaux blans, les mains enchanteresses
Qui fixent dans le miel le fruit des étés courts;

Les mains de charité vaillantes, toujours pleines
Pour le pauvre, toujours ouvertes au pardon,
Qui cicatrisent, qui partagent le pain bon,
Où vêtent la misère en tricotant les laines;

Les mains, les tendres mains de la maternité,
Emmaillotant sur les genoux devant la flamme
Mains dirigeantes, mains berceuses, qui font l'âme
De la maison si douce en sa simplicité!

C'est vous, ô chères mains qui rendez plus facile
Le devoir de gagner le pain de chaque jour;
C'est vous qui façonnez avec vos doigts d'amour,
Vous qui parcz de fleurs mon coeur calme et docile!

C'est vous que j'aime, ô mains que rien ne peut payer,
Sauf mon baiser peut-être à l'endroit des blessures,
Chères mains dont l'hiver fait saigner les gerçures,
Que le travail déchire aux pierres du foyer!

Gustave ZIDLER

## MON DRAPEAU

Pour mon drapeau, pure et brillante page
Portant, écrits en traits si glorieux,
Au Canadien qui vit sur toute plage,
Le souvenir et la foi des aïeux,
Je veux celui qu'au jour de la victoire
Le grand Montcalm planta sur le rempart,
Que Crémazie au temple de l'histoire
Auréola de son merveilleux art.
Pour mon drapeau, gage assuré de gloire,
O carillon, je veux ton étendard!

Sur mon drapeau je veux un autre emblème,
Une guirlande au milieu de ses plis:
Au champ d'azur il convient que l'on sème
Feuilles d'érable auprès des fleurs de lys.
Dans nos forêts, où, devant le courage
Du preux colon, le sentier s'est ouvert,
Règne, drapé dans son royal ombrage,
Un arbre aimé dont le sol est couvert.
Sur mon drapeau je veux ta noble image,
O Canada, je veux ton rameau vert !

Sur mon drapeau, comme dernier symbole
Plus beau qu'un lys, plus brillant que l'or pur,
Sur mon drapeau je veux une auréole
S'irradiant en rubis dans l'azur.
Du Golgotha Jésus brise la pierre,
Dompte le monde et son rire moqueur,
Et conquérant le palais, la chaumière,
Roi légitime, il s'avance en vainqueur.
Sur mon drapeau, qui marche à ta lumière,
O Christ, ô Roi, je veux ton divin Coeur!

1903 Edouard LECOMPTE, S. J.

❖ ❖ ❖

A l'appui de ces strophes chantées pour la première fois au Collège de Saint-Boniface, le 18 mars 1903, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du sacre de Son Excellence Mgr Adélard **Langevin, O.M.I.**, qui fit entendre une première parole d'approbation épiscopale du drapeau Carillon-Sacré-Coeur, le R. P. Auguste **Hamon, S. J.**, l'auteur si autorisé de la **"Vie de sainte Marguerite-Marie** d'après les Manuscrits et les Documents originaux, "à la page 430 de l'édition de 1914, apporte un précieux commentaire, en parlant des quatre demandes de Notre-Seigneur au roi de France, par l'entremise de la **sainte confidente**, en 1689.

"Le roi, en 1689, — explique-t-il — s'appelle Louis XIV; mais malgré l'allusion directe à la naissance de ce prince, il ressort de tout le contexte, des titres donnés, comme de la magnificence des promesses, en général, c'est du moins mon humble avis, que Notre-Seigneur parle pour le roi de France et non pas seulement pour celui qui, en 1689, est roi en France. Dès lors, si l'un des représentants de la royauté française n'a pas entendu sa parole, un autre a le droit et le devoir de l'écouter; si Louis XIV, en admettant qu'il ait connu les révélations de Paray, n'a pas jugé à propos d'en tenir compte, Louis XV, Louis XVI, et l'un quelconque de leurs successeurs pouvaient le faire à son défaut; dès lors encore, si l'autorité change de forme, si les rois disparaissen, si les empereurs s'en vont, si un Parlement devient le vrai dépositaire de l'autorité, je ne vois vraiment pas pourquoi la demande et les promesses divines deviendraient nulles et non avenues; dès lors, enfin, si les hommes au pouvoir ont pris le parti de ne pas les écouter, il appartient aux catholiques français de ne pas permettre qu'on les oublie, et de tout entreprendre pour répondre aux désirs de Notre-Seigneur. Ils ont donc bien fait de bâtir Montmartre, ils **ont donc bien fait de mettre sur le drapeau national l'image du Coeur sacré de Jésus**, et ils doivent, par tous les moyens légitimes, hâter l'heure où leurs représetants se consacreront, et toute la France avec eux, à ce divin Coeur".

En 1689, la Nouvelle-France faisait partie intégrante de la France. Les fils de la Nouvelle-France du XXe siècle **ont donc bien fait de mettre sur le drapeau national l'image du Coeur sacré de Jésus.**

**Zouave**

### PENSEES

Faire de son âme un cristal où peuvent impunément se mirer.... une mère, une financée, une soeur.

*Abbé Jean Vaudon.*

❖ ❖ ❖

Mes fragilités sont épiées par des censeurs encore plus fragiles que moi.

*Shakespeare.*

## La princesse "Bess" et son père, le duc D'York

Voici une charmante photographie de la princesse ELIZABETH, prise le jour de son dixième anniversaire de naissance, alors qu'elle se promenait à cheval dans le parc de Windsor avec son père, le duc d'YORK. La princesse est en seconde place dans la liste des héritiers du trône d'Angleterre, si Sa Majesté le roi Edouard ne se marie pas.

## Les dahlias miniatures pour plantes-bandes

Un type de plante qui a rapidement conquis l'estime des amateurs et qui est aujourd'hui universellement aprécié est le Dahlia miniature. La culture de cette fleur a obtenu un succès sans précédent à la ferme expérimentale d'Indian Head, Saskatchewan, bien que les conditions climatériques n'aient pas toujours été des plus favorables en ces dernières années.

Le dahlia miniature peut être multiplié au moyen de tubercules ou de boutures conservés pendant l'hiver et les plantes obtenues de cette façon fleurissent généralement plus tôt que celles obtenues par voie de semis. Quoiqu'il en soit, nous avons toujours pratiqué la méthode des semis et les résultats nous ont donné raison, car elle supprime la nécessité d'arracher et d'encaver les tubercules qui se conservent parfois assez mal. Généralement, la graine semée pendant la dernière moitié d'avril a produit des plantes qui étaient en fleurs à la mi-juillet. Les dahlias ne sont pas très exigeants en ce qui concerne les conditions de sol et réussissent généralement bien, soient epmloyés pour remplir des vides dans la bordure de fleurs vivaces ou comme plantes de plate-bande, et sous ce rapport ils valent toute autre fleur annuelle semi-rustique en ce qui concerne l'utilité, la facilité de culture et la beauté.

Les plantes ont de 18 à 24 pouces de hauteur; elles sont assez rigides pour qu'il ne soit pas nécessaire de les lier à un tuteur. Elles ont une floraison très abondante; les fleurs sont portées sur de grandes tiges raides, au-dessus du feuillage. Elles sont simples ou semi-doubles et offrent des variations dans la forme des pétales, qui leur donnent cette grâce et cette délicatesse qui nous charment. L'échelle des couleurs est très étendue et attrayante, mais l'on peut se procurer des espèces et des variétés qui se reproduisent à peu près identiquement au type et à la couleur.

On peut se procurer de la graine de cette espèce de Dahlia à prix très raisonnable chez presque tous les grainetiers, et nous en recommandons fortement la culture à tous ceux qui désirent apporter de la variété à leurs plates-bandes.

:::

## Les livres

### Un quart d'heure au pays du Soleil Levant

PAR M. P.-E. LEGER, P. S. S.

Un sulpicien canadien, missionnaire au Japon, de retour pour quelques mois dans son pays natal, a bien voulu faire faire à ses compatriotes, dans une causerie de l'Heure catholique, un rapide voyage au pays du Soleil Levant.

Causerie pleine de fraîcheur et de poésie et tout animée d'un grand souffle apostolique. On y apprend en quelques pages l'histoire du catholicisme sur la terre japonaise, son lent et difficile établissement, ses triomphes et ses revers, ses progrès actuels, ses espoirs.

De nombreux auditeurs ont exprimé le désir de posséder le texte de cette intéressante causerie. L'oeuvre des Tracts a obtenu de M. Léger l'autorisation voulue et elle est heureuse de pouvoir publier ce travail. L'auteur y a joint en appendice une carte géographique et des notes historiques. La couverture est ornée d'un curieux dessin d'un peintre japonais.

Cette brochure se vend 10 sous l'unité, à *L'Action paroissiale*, 4260, *rue de Bordeaux, Montréal.*

:::

## "Montcalm et ses historiens"

**Par l'abbé Georges Robitaille --- Etude critique de 250 pages, --- 12 hors-textes ---$1.00 chez Granger Frères, Montréal.**

Ceux qu'intéresse l'histoire seront pris d'une vive curiosité intellectuelle par l'apparition de ce nouveau volume de l'abbé Robitaille. Les "Etudes sur Garneau" (1929) et le "Washington et Jumonville" (1933) ont assez remué le public instruit pour que "Montcalm et ses Historiens" attire l'attention. C'est que l'abbé Robitaille est un auteur d'une personnalité réelle, qui s'est imposé une méthode et qui a, on peut le dire, une doctrine de critique historique dont la solidarité ne peut être mise en question. M. Robitaille ne s'en laisse pas facilement imposer par les historiens de Montcalm. Il ne se rend qu'à la vérité démontrée. Il contrôle les données des imprimés, et, au besoin, il recourt aux sources. Et il nous apporte toutes sortes de renseignements absolument nouveaux sur cette époque tragique de notre histoire, sur ses historiens, sur ses héros.

Ce livre sur Montcalm est convainquant. La thèse est originale, forte. Les perspectives qu'ouvre un tel livre sont de celles qui ne se referment pas. On y trouve une chaleur de ton, une certaine force d'affirmation, une noblesse de sentiment, un patriotisme éclairé et de la plus haute inspiration, qui emportent conviction.

Et le lyrisme des développements ne peut faire tort à la valeur technique de l'ouvrage. A la réflexion, on partagera l'enthousiasme et l'émotion de l'auteur en face du héros unique de cette guerre de 1756 à 1759: la guerre de la conquête du Canada par l'Angleterre.

M. Robitaille a indiscutablement enrichi le sujet dont il traite et ses alentours. Le style est sobre, robuste et dénote une connaissance approfondie de la langue. C'en est assez pour que le public recherche *Montcalm et ses Historiens.*

:::

### Le Japon et la Chine

PEIPING.— On dit que les Japonais ont fait un effort bien déterminé afin de s'assurer le contrôle militaire et économique des provinces du nord de la Chine, Hopei et Chahar. Le Japon, par cette politique, prétend combattre les communistes et tout autre ennemi et effectuer une alliance militaire Chino-japonaise.

# :-: LA POLITIQUE :-:

## *La situation financière*

**Le ministre des Finances a prononcé son second discours du budget.--- Les recettes, pour l'année dernière, ont été de $373,000,000 et les dépenses de $534,291,000.--- Le ministre constate une amélioration réelle et constante dans notre situation économique.--- Diminution du chômage et augmentation du commerce.--- Le Canada passe de la 8è à la 6è place parmi les nations commerciales du monde.--- Quelques chiffres.--- Les accords commerciaux.--- La situation financière.--- Passif de $3,432,000,000 et dette de $3,008,000,000.**

### PLUSIEURS PROBLEMES RESTENT A RESOUDRE

OTTAWA— L'honorable Charles-A. Dunning a présenté à la Chambre des Communes son premier budget depuis le retour au pouvoir du gouvernement King. M. Dunning a décidément une préférence marquée pour le 1er mai. C'est à cette date, qu'en 1930, il présentait son premier budget, le dernier avant les élections générales. On peut dire que notre grand argentier a fait diligence et a dû travailler jour et nuit depuis quelque temps afin d'être prêt à prononcer son discours annuel hier après-midi. C'est le deuxième discours du budget de M. Dunning depuis son entrée dans la politique fédérale.

Dans l'exposé de la situation financière du pays M. Dunning constate une amélioration lente, mais constante, de notre situation économique. Il ne cache pas toutefois qu'il reste plusieurs problèmes à résoudre.

M. Dunning annonce que pour l'année financière 1935-36, le déficit du pays est de $162,191,000. Les recettes de l'année dernière ont été de $372,100,000 et les dépenses de $534,291,000. Il remarque que les recettes totales ont augmenté de $10,229,000 sur celles de l'année précédente, mais aussi que les dépenses ordinaires ont été de $373,987,000 soit de $14,287,000 de plus que celles de l'année précédente, mais encore de $16,000,000 de moins que prévues et autorisées par crédits ou blancs-seings.

Les dépenses extraordinaires, comme par exemple l'assistance publique et les déficits des chemins de fer de l'Etat ont contribué à porter les dépenses totales à $534,291,000.

LA SITUATION L'AN DERNIER

D'après les chiffres présentés par M. Dunning, il y a un an les recettes ordinaires avaient un excédent de $2,700,000 sur les dépenses ordinaires. Mais en tenant compte de toutes les dépenses on accusait un déficit de $116,134,000. Le ministre des Finances fait remarquer que le gouvernement actuel n'est au pouvoir que depuis un peu plus de cinq mois.

Tout en constatant une amélioration réelle et constante dans notre situation économique, M. Dunning remarque aussi que la diminution du nombre des chômeurs n'est pas proportionnée au développement de notre industrie. Les gages sont plus élevés et il y a moins d'emploi partiel.

Tandis que le commerce de 24 des principaux pays du monde atteint 4.1 pour cent, celui du Canada augmente de 11.3, dit le ministre des Finances, et le pays se hisse de la huitième à la sixième place parmi les nations commerciales du monde.

Au cours de la dernière année financière, les importations du Canada se sont élevées à $562,803,000 contre $522,416,000 l'année précédente. Les exportations, y compris l'or en pièces et en lingots, ont été le $765,615,000 contre $659,899,000. L'excédent de nos exportations sur nos importations a été de $216,000,000 si l'on en exclut l'or et les exportations invisibles. A ceci, ajoutons $119,000,000 d'or et une balance favorable de $116,000,000 dans l'industrie du tourisme et nous atteignons un surplus de $445,000,000, qui peut être d'un apport considérable à nos créanciers étrangers.

ACCORDS COMMERCIAUX

Après avoir énuméré les mesures prises au cours des cinq derniers mois pour augmenter notre commerce, comme par exemple, le traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis et la disparition des différends avec le Japon, M. Dunning a fait savoir que le Canada entrerait en pourparlers avec plusieurs autres pays, dans le but d'obtenir des traités bilatéraux, et de faire disparaître les entraves qui incommodent actuellement le commerce international.

On s'occupe en ce moment de nos relations commerciales avec le Royaume-Uni, dit M. Dunning, et "je suis heureux de dire que sous peu, des pourparlers seront entamés entre les représentants des deux gouvernements".

M. Dunning fait une mention spéciale des relations financières du fédéral avec les provinces et fait remarquer que l'avenir est obscurci par la posture financière de certaines provinces. Ce n'est plus un secret, dit-il, que depuis quelques années, le crédit des quatre provinces de l'ouest a été maintenu par le fédéral en dépit des efforts héroïques des gouvernements provinciaux pour couper les dépenses.

Le gouvernement fédéral a l'intention de pousser son projet de conseil de prêts, en le modifiant.

Le ministre des Finances déplore le fait que l'Alberta n'a pas pu récemment faire face à ses échéances. Il remarque par ailleurs que la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont trouvé le moyen, ce mois-ci, de rencontrer leur obligations sans recourir au trésor fédéral.

LE CONSEIL DES PRETS

Les prêts aux provinces, en vertu des diverses lois d'assistance publique, se chiffrent actuellement à $166,500,000. Ils ont augmenté de $42,304,000 au cours de la dernière année financière. Pour peu que les choses continuent, le Dominion va devenir le plus gros créancier des provinces. C'est une situation, dit-il, qu'il serait préférable d'éviter.

Le gouvernement fédéral ne peut plus prêter aux provinces, pour autres fins, que si elles se soumettent à la juridiction des conseils de prêts.

Les autres prêts et placements qu'on a dû faire au cours de l'année en plus des $42,304,000 de secours, sont relatifs aux chemins de fer, à la Commission des prêts agricoles, aux commissions des havres, au rétablissement des soldats, au longement, ce qui porte le total des prêts et placements d'argent à $60,403,000.

LES TAUX D'INTERET

Le gouvernement a emprunté $500,000,000 l'au dernier à des taux d'intérêts sans cesse diminuant, soit à un taux moyen de 3.9 à la fin de l'année financière en comparaison d'un taux moyen de 4.15 il y a un an.

A ce sujet on voit que les taux d'intérêt au Canada sont tombés d'un chiffre indice de 100 en 69.0 en 1936.

Le passif brut du Dominion à la fin de l'année financière était de $3,432,000,000 lequel après en avoir soustrait les actifs de placement et au compalnt, laisse une dette de au comptant, laisse une dette dit M. Dunning, a augmenté de $867,000,000 en six ans, depuis que j'ai présenté mon dernier budget.

ECHANGEZ
vos vieux pneus pour des Dunlop neufs.
Accessoires d'auto et de bicyclette; Graisses, huiles et gaz; un assortiment de tubes et de redoublements.
GAZ — HUILES — PETROLE
208-210, 20ième rue, Ouest
CONSUMERS TIRE & CYCLE SUPPLY
Saskatoon Tél. 2056

PHARMACIE DUNCAN
AVENUE CENTRALE
PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

Hamiltons
LIMITED
M. C. Hamilton, dir.-gérant
Entrepreneurs de pompes funèbres
Téléphones:- 3065 — 3223
25 11ième Rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

## Sommaires des propositions Dunning

### IMPOTS SUR LE REVENU

OTTAWA.— Le taux d'impôt corporatif sur le revenu est porté de 13 1-2 p.c. à 15 p.c. et, dans le cas des bilans consolidés, de 15 p.c. à 17 p.c. Aucun changement en ce qui concerne l'impôt personnel sur le revenu.

On exemptera de l'impôt corporatif sur le revenu, pendant une période de trois, ans, toute mine métallifère arrivant à l'état de production à partir d'aujourd'hui jusqu'à 1940.

Le taux d'intérêt sur les versements impayés de l'impôt sur le revenu est abaissé de 6 p.c. à 5 p.c. et le taux de l'amende est réduit de 4 p.c. à 3 p.c.

Le paiement de l'impôt sur les dons sera à l'avenir fait annuellement au lieu d'être exigible au moment du don.

Les dons ne dépassant pas $1,000 par année, à une même personne, seront exempts de l'impôt.

Les sociétés de portefeuille appartenant entièrement à des non-résidents seront imposables à raison de 50 p.c. de l'impôt corporatif ordinaire. Les dividendes de ces compagnies seront à l'avenir exonérés de la taxe de 5 p.c. sur les dividendes payés à des non-résidents.

L'on estime que ces modifications donneront un revenu additionnel de 6 millions de dollars.

TAXE DE VENTE

Le taux de la taxe de vente est porté de 6 p.c. à 8 p.c.

Les articles suivants sont ajoutés à la liste des exemptions: certains matériaux employés au cours de la fabrication et ordinairement désignés sous le nom de "matériaux de consommation", à l'exclusion des huiles lubrifiantes et combustibles, ou de l'outillage industriel, du papier et de l'encre employés à l'impression des magazines et des périodiques, de la pierre et du gravier employés à la construction ou à l'entretien des routes des provinces, des comtés et des municipalités, l'extrait de foie employé au traitement de l'anémie, les films éducationnels, les dessins faits à la main et employés dans certains établissements industriels.

L'on estime que ces modifications donneront un revenu additionnel de 23 millions de dollars.

TAXE D'ACCISE

La taxe d'accise actuelle sur les automobiles est remplacée par une taxe uniforme de 5 p. 100 sur la partie de la valeur de toute automobile qui dépasse $650, sans égard à sa teneur en produits ou main-d'oeuvre d'origine canadienne ou impériale. La taxe sur chaque automobile ne devra pas dépasser $250; les fabricants qui produisent annuellement moins de 10,000 voitures ou châssis, dont au moins 50 p. 100 des frais de fabrication auront été dépensés dans l'Empire britannique, pourront acheter, pour l'équipement original des voitures qu'ils fabriquent, des pneus et chambres à air exemptes de la taxe; toutefois, si le chiffre de leur production dépasse 10,000 voitures ou châssis, la teneur d'élements de l'Empire devra être au moins 60 p. 100 pour qu'ils puissent bénéficier de l'exemption de la taxe sur les pneus à air.

La taxe sur les tubes à cigarettes est réduite de 3 à 2c. le cent. Les seuls changements concernant la taxe spéciale d'accise de 3 p. 100 sur les importations sont les additions suivantes à la liste des articles exonérés: matériaux employés dans la fabrication de la ficelle d'engerbage et des lignes à pêche, peintures visées au numéro 695A, du tarif douanier, films éducationnels, dessins et modèles à la main employés dans un certain nombre d'industries manufacturières.

DROITS D'ACCISE

Le droit d'accise sur le brandy canadien est réduit de $4 à $3 le gallon pour s'accorder avec le droit douanier sur le brandy d'Australie et de l'Afrique du Sud.

Les alcools employés dans les médicaments, les extraits et préparations pharmaceutiques seront désormais assujétis aux mêmes taux que l'alcool employé dans la parfumerie. Cela signifie une réduction de $2.50 à $1.50 le gallon.

Enfin, les droits d'accise sur le tabac en feuilles importé sont transportés de la loi d'accise à la loi des douanes.

LE TARIF DOUANIER

Des modifications de la loi donnent une définition plus claire de l'expression "d'une catégorie ou espèce fabriquée au Canada", appliquée aux marchandises importées, et indiquent les conditions qui régissent l'exemption du paiement des droits de dumping.

Les changements apportés aux diverses annexes peuvent se résumer ainsi qu'il suit:

TARIF DE PREFERENCE BRITANNIQUE SEULEMENT

Certaines modifications s'appliquent uniquement aux importations faites en vertu du tarif de préférence britannique. Elles comprennent:

L'admission en franchise de toutes les machines en fer ou en acier d'une catégorie ou d'une espèce non fabriquée au Canada, de la poterie en terre ou en grès, pièces de forge et les instruments de chirurgie, le varech pulvérisé, les déchets de thé, l'huile de graine de sésame, les pompes à incendie; l'abolition des droits spécifiques actuels sur tous les fils et tissus de coton et de soie artificielle; et des réductions de droits sur les machines en fer ou en acier d'une catégorie ou espèce fabriquée au Canada et sur tous les articles fabriqués et non désignés de fer ou d'acier, les noix de coco desséchées, le tabac en feuilles, le porter et le *stout*, le vin de prune, les extraits et les poudres de malt, la popeline d'Irlande.

TARIF DE PREFERENCE BRITANNIQUE ET TARIF INTERMEDIAIRE

Des réductions de droits sont accordées dans le cas des articles suivants, quand ils sont importés en vertu du tarif de préférence britannique ou du tarif intermédiaire: verre résistant à la chaleur, articles nikelés, dorés ou plaqués par un procédé électrique, n.d.; la verrerie servant au montage ou à la décoration, les articles en verre moulé pour les appareils d'éclairage; les tubes en acier polis et sans suture, les machines à fabriquer les broderies, etc., les vêtements de coton et les articles fabriqués de tissus de coton; les vêtements et les articles fabriqués de soie artificielle; le houblon, et certains moules en porcelaine.

REDUCTION A TOUS LES DEGRES DU TARIF

Les articles qui sont admis en franchise ou au sujet desquels le droit est réduit à tous les dégrés du tarif comprennent certains matériaux employés dans la production des publications périodiques, des produits biologiques pour le diagnostic ou le traitement des maladies; les appareils de protection destinés aux entreprises minières ou autres travaux dangereux, l'outillage et les machines d'imprimerie, les racleurs de grandes routes, les outils de précision, les outils et instruments de dessinateur et d'arpenteur, divers articles employés dans les hôpitaux publics et certains sous-produits des fèves soya; les cylindres en acier refroidi et forgé, les aliments pour les animaux à fourrure, les fournitures photographiques les films silencieux ou parlants pour fins d'éducation et tous les articles destinés à l'usage des aveugles.

VEHICULES-MOTEURS ET LEURS PIECES

Toutes les voitures automobiles sont assujetties à un impôt de 17 1-2 p. 100 lorsqu'elles sont importées des Etats-Unis ou d'autres pays bénéficiant du tarif intermédiaire, en compensation des droits actuels de 17 1-2, 22 1-2 et 30 p. 100 suivant la valeur. L'application des droits réduits aux "pièces" est subordonnée à un fort pourcentage de fabrication canadienne dans la voiture finie. Les machines employées dans l'industrie de l'automobile bénéficieront d'un *drawback* de 99 p. 100 des droits si elles sont d'une catégorie ou d'une espèce non fabriquée au Canada.

ESSENCE A MOTEUR

Réduction, sous le tarif intermédiaire, à 1 c. le gallon. Le tarif sur les importations des Etats-Unis était de 2 1-4 c. le gallon aussitôt avant le budget.

INSTRUMENTS ARATOIRES

Le tarif courant (intermédiaire), est réduit à 7 1-2 p. 100.

Le droit sur les instruments agricoles, à venir jusqu'au 1er janvier 1936, était de 25 p. 100; ce droit a été abaissé à 12 1-2 p. 100 en vertu de l'accord avec les Etats-Unis. La nouvelle réduction à 7 1-2 p. 100 prend effet le 2 mai.

EXEMPTION DE $100

Les Canadiens revenant de l'étranger peuvent maintenant importer, sans payer de droit, pour $100 de marchandises pourvu qu'elles soient destinées à leur usage personnel. On exige quarante-huit heures d'absence du territoire canadien. On ne peut jouir de ce privilège qu'une fois par quatre mois.

AUTRES MODIFICATIONS DIGNES D'INTERET

Les tabacs de l'Empire, non fabriqués, du type dit turc, sont assujétis à un tarif de préférence.

La préférence de 4c la livre en faveur des raisons secs et raisins de Corinthe d'Australie est rétablie.

Des droits compensateurs frappent les oeufs, les fleurs coupées et les pommes de terre importés.

Sous le régime du tarif intermédiaire, les taux *ad valorem* minimums sont imposés sur les imprimés de réclame et de récipients en carton.

L'importation des matelas usagés et des périodiques spéciales, est interdite.

Le tarif intermédiaire est relevé sur certains cuirs de ganterie; les tarifs intermédiaire et générale sont aussi relevés sur les poussins d'un jour.

:::

### Encore un nouveau parti

EDMONTON.— M. D. M. Duggan, Chef du parti conservateur à la Législature, propose la formation d'un nouveau parti provincial afin de restaurer l'intégrité financière et d'assurer des réformes progressives, dans la province de l'Alberta. La situation de cette province demande les sacrifices des partis politiques impuissants à résourdre les problèmes de l'Alberta.

:::

### Remboursement prochain

CALGARY.— Le gouvernement albertain se propose de rembourser pratiquement toute la dette de la province, soit $160,000,000; le taux de l'intérêt sera abaissé. Cette opération finaniière commercera avant la fin du mois de juin.

Vous aimerez le goût de l'Orange Pekoe "Salada"
THÉ "SALADA"
313E

## *Nouveau lieutenant gouverneur marin*

Lt.-Gov. E. W. Hamber

Le nouveau lieutenant-gouverneur de la Colombie canadienne, M. Eric Werge Hamber est un marin amateur ainsi qu'un fervent et fameux athlète. Il est aussi avantageusement connu dans les cercles industriels. Il est originaire de Winnipeg. Son sport favori c'est le yacht. Il est représenté ici avec son épouse native de Vancouver.

# SUR LA FERME

## La situation des aliments s'est beaucoup améliorée

"Dans l'ensemble la situation des aliments au Canada révèle une grande amélioration. Il n'y a que peu d'endroits où les provisions de foin soient insuffisantes", dit "La situation agricole" pour 1936. Cette amélioration est surtout marquée dans les provinces des Prairies où la sécheresse avait grandement réduit les stocks d'aliments en ces dernières années. Non seulement la quantité totale est plus forte, mais elle est aussi mieux répartie dans les régions de culture du Canada.

Dans les Provinces Maritimes la récolte de foin a été de 19 pour cent plus forte qu'en 1934. Les pâturages étaient pauvres vers la fin de l'été à cause de la sécheresse, mais ils se sont bien ranimés à la fin de l'automne. Québec signale également une meilleure production de foin. Dans l'Ontario le rendement des graminées fourragères et des trèfles est évalué à 60 pour cent de plus que celui de l'année précédente, et l'état des nouveaux semis d'automne est de passable à excellent dans les cinq provinces de l'Etat.

Au Manitoba il s'est rentré des quantiés abondantes de foin en 1935, mais la qualité de ce foin était abîmée par les pluies tombées pendant la fenaison. On estime qu'environ un quart de la récolte de 1935 sera conservé pour l'automne de 1935. "La situation des aliments dans la Saskatchewan est bien meilleure qu'elle n'a été depuis plusieurs années", dit cette publication, et il en est de même dans la province de l'Alberta, quoique dans chacune de ces provinces il y a encore de petits districts où les stocks sont insuffisants. Il s'est également rentré une forte récolte de foin dans la Colombie-Britannique. Dans tout l'Ouest du Canada il y a un gros pourcentage de blé rouillé de qualité inférieure qui augmentera encore les provisions d'aliments.

En général le rendement de grain a été satisfaisant, mais la qualité au point de vue de la "catégorie" était faible. Les producteurs de blé d'Inde de l'Ontario ont rentré une excellente récolte de grain et la production du maïs-fourrage est un peu plus forte qu'en 1934. Il y aura beaucoup plus de boeufs à l'engrais que d'habitude pendant l'hiver de 1935-36.

On trouvera des détails complets sur la situation des aliments et sur d'autres facteurs intéressants pour les cultivateurs dans la "Situation agricole et prévisions", préparée par les Ministères fédéraux de l'Agriculture et du Commerce. Cette publication est offerte aux cultivateurs et à tous les autres intéressés, qui pourront se la procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

## Unicorne

"Bozo", un boeuf unicorne! qui mange du foin comme s'il avait deux cornes.

## Les volailles de ferme au Canada en 1935

En 1935, il y avait au Canada 56,768,800 volailles de ferme de toute espèce, ayant une valeur de $40,292,000, contre 59,798,700 volailles, ayant une valeur de $35,398,000, en leur moyenne des volailles de ferme 1934. Voici l'évaluation de la valeur en 1935 (la moyenne de 1934 est donnée entre parenthèses): poules et poulets 65c (55); dindons, 188c (126); oies, 138c (109), et canards, 80c (66).

Voici maintenant, par provinces, l'évaluation de la valeur totale des volailles sur les fermes (les chiffres de 1934 sont donnés entre parenthèses): Ile du Prince Edouard $655,000 ($541,000): Nouvelle-Ecosse, $770,000 ($740,000); Nouveau-Brunswick, $1,028,000 ($950,000); Québec, $5,843,000 ($5,394,000); Ontario, $17,863,000 ($14,972,000); Manitoba $2,836,000 ($3,513,000); Saskatchewan, $5,299,000 ($4,494,000); Alberta $3,596,000 ($2,479,000); Colombie britannique $2,402,000 ($2,315,000).

## La politique agricole de la France

**Spécial au "Patriote"**

C'est un fait bien connu que l'agriculture est toujours en retard sur l'industrie pour s'adapter aux conditions nouvelles de la vie; la législation agricole est devancée par la législation industrielle et ce retard atteint quelquefois plus de vingt ans. Il y a à ce phénomène tout un ensemble de causes dans le détail desquelles nous ne saurions entrer ici et qui sont en quelque sorte congénitales à l'agriculture. Ceci dit, on doit constater que depuis quelques années une tendance s'affirme suivant laquelle la vie paysanne évoluerait; l'effort du législateur prendrait en considération "le malaise paysan" et se rendrait compte de la nécessité de moderniser l'économie rurale.

Il y a déjà une quarantaine d'années que l'intervention de l'Etat s'est manifestée par l'institution du Crédit agricole, mais celui-ci n'a reçu sa charte fondamentale qu'en août 1920. Le Crédit agricole fondé sur le principe de la mutualité et de la coopération repose sur les caisses locales, les caisses régionnales et la Caisse Nationale de Crédit agricole; les prêts sont à court et à moyen terme; les avances à long terme sont attribuées par la Caisse Nationale. Laissant de côté les "chiffres provisoires", notons que de 1921 à 1934, le nombre des prêts s'élève à 109.833 pour un montant de 1.857 millions (Antérieurement à 1920 le nombre des prets à moyen terme est de 578 pour un montant de 3.2 millions). Pour les prets à long terme, leur nombre passe de 534 avant 1920 à 68.371 de 1921 à 1934 (25,3 millions à 1,182 millions). Les pensionnés militaires et les victimes civiles de la guerre ont bénéficié de prêts individuels à long terme dont la solde était, au 1er janvier 1935, de 312 millions. Au total 103,477 familles agricoles, dont 29,972 familles de mutilés de guerre ont bénéficié de prêts individuels se montant à 1.666 millions, déduction faite des remboursements.

Devant les effets profonds de la crise économique et le chute des cours des produits agricoles, la Chambre des Députés a été unanime à accorder des délais de payement aux cultivateurs malheureux. En réalité les petits fournisseurs des paysans ont pratiqué dans la mesure du possible cet usage du délai, et maintenant que la situation agricole tend à s'améliorer depuis le début de 1936, ces fournisseurs rentrent dans leurs fonds.

L'amélioration se manifeste sur le marché des céréales où cent kilos de blé passent, de janvier à mars, de 74 à 105 francs tandis que l'avoine passe de 8 à 80 francs. Sur le marché des vins le prix de 4 francs le degré pratiqué au début de la campagne atteint 7 fr.50 dans maintes régions (le décret de décembre 1935 prévoit que lorsque les cours du vin de consommation courante, c'est-à-dire de 9 degrés, atteindront 8 francs le degré, une nouvelle "tranche" des disponibilités sera mise en circulation.)

Si nous parlons ici des céréales et des vins, c'est que ces deux produits constituent l'essentiel de la production agricole. On sait qu'avant la guerre la France importait du blé, mais la situation a changé: de 1929 à 1932, la production de céréales a été largement excédentaire et les cours du blé sont en conséquence tombés sans cesse depuis août 1932 Le Gouvernement a naturellement consulté des experts, lesquels n'étaient pas toujours d'accord, et a dû récourir comme par tâtonnement à des expédients successifs que nous n'énumérerons pas. Un crédit de 300 millions fut mis à la disposition de l'État pour constituer un stock par l'intermédiaire des groupements agricoles; un crédit de 20 millions fut ouvert pour payer des primes aux cultivateurs qui dénatureraient du ble pour le bétail, etc, etc. . . . En réalité l'effort entrepris était entravé par l'importation de produits étrangers. Bien des économistes concluaient que la crise agricole était une conséquence de la crise générale et que les mesures qu'on prendrait ne pourraient être efficaces. Néanmoins, elles ne furent pas sans effet en attendant la tardive amélioration des circonstances à laquelle nous assistons aujourd'hui. La fixation d'un prix minimum notamment qui a été si souvent discuté a rendu parfois les plus grands services; elle rendit courage aux paysans enclins à penser que les pouvoirs publics se désintéressaient de leur sort. (C'est d'ailleurs là une accusation injuste, si l'on considère qu'avant la loi d'avril 1934, il y avait eu une cinquantaine de décrets et autant d'arrêtés pour l'organisation du marché du blé, en outre de trois lois).

Les mesures prises à l'égard des viticulteurs ont été moins satisfaisantes, le situation étant d'ailleurs beaucoup plus difficile en raison surtout des frais énormes que nécessite la culture de la vigne. La législation dû prendre un caractère social plutôt qu'économique avec la préoccupation dominante d'aider les producteurs. Les interventions successives de l'Etat ont accentué la tendance vers l'économie dirigée. Le décret de juillet 1935, qui fixe le régime des vignes, l'achat de l'alcool par l'Etat; la proportion introduite dans les carburants (15% de l'essence) a fait l'objet d'un autre décret en septembre.

Ce ne sont là que des exemples, mais qui donnent une idée de la nouvelle politique agricole. Une nouvelle tendance se traduit aussi par les Chambres d'agriculture, lesquelles dépasseraient le cadre de cette note.

Fabriquée au Canada

EVITEZ LES NON-REUSSITES . . . Les cuisinières d'expérience ne risquent pas l'emploi d'une poudre de qualité inférieure. Vous constaterez que les plus grandes autorités canadiennes en matière culinaire recommandent invariablement la "Magic" parce qu'elle assure des gâteaux délicieux et de fine texture. Et elle est si peu coûteuse—*il en faut pour moins de 1¢* pour faire un gros gâteau. Demandez-la chez votre épicier.


## LE MARCHE

## LES ANIMAUX

WINNIPEG, le 11 mai. - 2.050 têtes de bétail: Bouvillons $5.25; taures $4.75; veaux engraissés $6.50; vaches $3.50; taureaux $3.00

950 veaux: de bonne qaulité $6.00.

1,850 porcs: bacons $8.50; lourds $8.00; truies $6.00.

25 moutons: bons agneaux $8.50 à $8.75.

PRINCE ALBERT, le 11 mai.— 9 bêtes à cornes, un veau, 26 porcs. Bon bouvillon de boucherie $3.75; une bonne taure $3.25; bouvillons et génisses medium $2.75 à $3.00; vaches communes $1.00 à $2.00; un veau commun $2.00.

Le marché des porcs est ferme. Bacons $8.00; lourds $7.50; truies $5.50 à $5.75.

## LE CHANGE

LE 11 MAI.— La livre Sterling à Montréal 4.96 7-8 (4.98 5-32).

Le dollar americain à Montréal 1.00 1-16 (1.00 1-32). Le franc à Montréal 6.60 1-4 (6,59). La livre sterling à New York 4.96 5-8 (4.98 1-2). Le dollar canadien à New York .99 29-32 (.99 31-32). Le franc à New York 6.59 5-8 (6.58 3-8).

En or: la livre 12s 1d! le dollard américain 59.17 cents; le dollard canadien 59.21 cents.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**


Vous les brisez *Vos Pneus* Nous les réparons

Vulcanisation -- redoublement -- Pneus usagés ou neufs

Batteries rechargées

**HENDERSON'S TIRE SERVICE**

151 River Street Ouest Prince-Albert

**WESTERN GRAIN COMPANY LIMITED**

Winnipeg, Manitoba

281 élévateurs de campagne au service des cultivateurs

**du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta**

ELEVATEUR TERMINAL A FORT WILLIAM

Vos affaires sur la Bourse de Grain sollicitées

C. G. SPENCER, président — A. C. REID, gérant-général

**PROVINCE ELEVATOR Co. Ltd**

EN CHARGE D'ELEVATEURS RURAUX DANS LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA.

Manoeuvrent le charbon et la farine dans presque toutes les stations

TELEPHONEZ NOTRE AGENT QUI SERA HEUREUX DE VOUS SERVIR

**FEDERAL GRAIN LIMITED**

Conduit des élévateurs terminaux-Fort William-Port-Arthur Vancouver. 423 élévateurs ruraux dans tout l'Ouest 101 dépôts de charbon

Notre service et nos appropriations garantissent satisfaction.

**Bois de charpente**

**Charbon -- Bois de chauffage**

Bonne qualité; prix raisonnable et le meilleur des services

Tél. 2275

Nous sollicitons votre clientèle

**North Star Lumber Co. Ltd.**

D'OU VIENT LE BON MATERIEL

Cour de P. A. — J. P. Hepburn, gérant

## Bijouterie, Perles, Pierres Précieuses, Or et Argent

LA JEUNE mère est complètement absorbée dans la contemplation de ses brillants ornements. Il est possible que ces bijoux réjouissent son coeur troublé mais ils n'apporteront pas de soulagement à ses enfants. Nul doute que ceux-ci n'aient besoin d'un bon remède de famille, mais il n'y en a pas un seul dans le cabinet à pharmacie.

Nul foyer ne devrait être sans quelques bons remèdes domestiques bien choisis. Lorsqu'un membre de la famille se sent faible ou agité quand celui-ci ou celle-là n'a pas d'appétit et souffre de constipation, de maux de tête, d'étourdissements ou d'insomnie causés par une élimination intestinale défectueuse, c'est alors le moment opportun pour un bon remède de confiance, tel que le

**Novoro du Dr. Pierre**

DE STIMULER L'ACTION DE LA DIGESTION ET DE L'ELIMINATION;
DE TONIFIER LES FONCTIONS DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS;
DE PROCURER AU SYSTEME UN SERIEUX NETTOYAGE

**Le Liniment Oléolo du Dr. Pierre**

s'emploie extérieurement avec succès contre les

Douleurs Musculaires et Névralgiques, — Foulures et Contusions, — Blessures et Coupures bénignes,— Entorses et Muscles endoloris, — Morçures et Piqûres d'Insectes, — Tendons Contractés et Morçures du Froid.

Ne mettez pas tout votre argent dans une boite à bijoux! Considérez aussi l'importance de votre cabinet à pharmacie! Ayez en réserve du Novoro et du Liniment Oléolo. Il arrivera un jour ou vous en aurez besoin et ils vous seront alors plus précieux que de l'or, des perles ou des diamants

Le Novoro et le Liniment Oléolo ne sont pas fournis par les pharmaciens. Ils sont vendus exclusivement par des agents locaux.

Eprouvez les excellentes propriétés de ces remèdes. Envoyez le coupon pour cette

**OFFRE SPECIALE:**

Une bouteille d'essai de NOVORO DU DR. PIERRE contenant 14 onces de médecine, suffisant à faire un généreux essai de ce remède peut être obtenue en port payé, livrée à votre porte, au prix spécial de $1.00.

Deux bouteilles de

**Liniment Oléolo du Dr. Pierre**

peuvent être obtenues, délivrées chez vous franco de port, au prix spécial de $1.00.

**Dr. Peter Fahrney & Sons Co**

2501 Washington Blvd., CHICAGO, ILL

Livré exempt de douane au Canada.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Coupon No. C2467
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Veuillez trouver ci-joint $ ... ... pour essai de la médecine marquée ci-dessous et qui doit m'être envoyée sans frais de port.

Faire une croix devant l'offre que l'on désire:

$1.00 pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre.

$1.00 pour deux bouteilles de liniment Oléolo du Dr. Pierre.

$2.00 pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre et deux bouteilles de liniment Oléolo du Dr. Pierre.

Nom ..............................

Adresse ..............................

Bureau de Poste ..............................


## PAS DE SAUTERELLES

Sur la division de Prince-Albert du Canadien National, la menace des sauterelles est presque nulle.

Bien que les travaux d'ensemencement soient une semaine en retard, cette année, ils seront en pleine activité partout, vers le quinze de ce mois.

En général, l'humidité du sous-sol est suffisante. L'hivernement des bestiaux fut aussi généralement bon. On ne signale pas de rareté de chevaux. A certains endroits, le fourrage a manqué. Toutes les précautions sont prises contre la réapparition des sauterelles.

## ENQUETE SUR LE BLE

OTTAWA.— Il semble qu'une nouvelle commission royale sera nommée pour enquêter sur la situation actuelle de l'industrie du blé. La dernière enquête de ce genre eut lieu en 1931 et fut présidée par Sir Josiah Stamp, économiste anglais réputé. On s'attend à ce que le sous-comité qui étudie la question du blé recommande au comité général des Communes s'occupant du froment de nommer une commission royale.

## LE BLÉ

**Facteurs de hausse du prix**

Broomhall estime la récolte mondiale du blé à 49 millions de boisseaux de moins qu'y a un mois, et 69 millions de moins qu'y il a un an.

Le gouvernement américain évalue sa récolte de blé d'hiver à seulement 493 millions de minots.

En Europe, dans plusieurs contrées, la condition du blé est en dessous de la moyenne. Dans l'Australie et en Argentine; les surplus de blé ne sont pas considérables; au Canada, les approvissionnements de blé diminuent continuellement.

**Facteurs de baisse**

Aux Etats-Unis, des pluies abondantes améliorent la récolte du blé d'hiver.

Dans l'Argentine, le prix minimum du blé été assez haut, les fermiers en sèmeront davantage. Les sanctions contre l'Italie diminuent les cargaisons de marchandises vers ce pays ce qui diminuent aussi les achats de blé par l'Italie. En France, depuis un mois, les conditions des cultures se sont beaucoup améliorées.

## Une réforme agraire au Paraguay

ASUNCION.— Un programme de réforme agraire, comprenant l'expropriation des terres et l'établissement des paysans sur des fermes, a été annoncé par le gouvernement. Ce plan défendra aux étrangers de posséder des terres, s'ils ne résident pas au Paraguay.

Le but du gouvernement est de faire cesser le monopole et de retourner la terre aux travailleurs du sol. Les droits de propriété seront limités afin d'intensifier l'activité agricole et de créer une plus grande stabilité économique pour les fermiers sans terre.

*CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS*

# *La Vie Française en Saskatchewan*

****

## Jack Fish

Le 19 avril, avait lieu au soubassement une séance au profit de l'école du village. L'assistance était très nombreuse, malgré une température assez froide. En présence d'un tel encouragement, les acteurs et actrices nous ont donné quelque chose de réussi et de délicieux.

Le succès a été complet en tout: décor, costumes, diction, musique et finances. C'est certainement l'un de nos meilleurs concerts, sinon le meilleur. Tous les acteurs méritent de chaleureuses félicitations. Mais Mlle Alma Légaré mérite une mention spéciale pour avoir conduit sa troupe à la gloire.


**FLUCTUATION**

**de nos**

**Abonnements**

IL FAUT LES DOUBLER

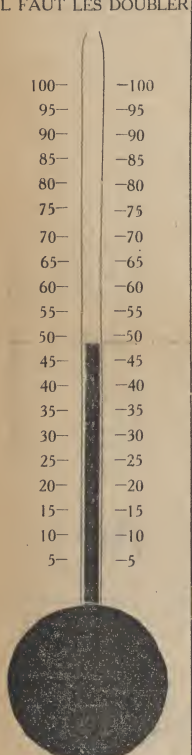


**Nous avons atteint cette semaine 48.90% de notre OBJECTIF**


****

Ont pris part au concert M. et Mme Wilfrid L'Heureux, M. et Mme Pierre L'Heureux, Henri Carrière, Robert Chaland, Mlles Alma Légaré, Claire Hébert et Alice Gagné.

NAISSANCES:

A M. et Mme Noël Gervais, une fille, Marie-Louise, Adèle, Doris. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Hébert.

A M. et Mme Louis Blanchette, un fils, Roger, Loïd. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Blanchette.

A M. et Mme Antoine Lamothe, un fils, François, Daniel. Parrain et marraine, M. Rémi Arcand et Mlle Henriette.

MARIAGE:

M. Hervé Béland a épousé, à St-Hippolyte, Mlle Antoinette Bonneville. Nos meilleurs voeux de bonheur.

DIVERS:

M. Thériault a vendu sa salle de Pool à M. Pierre L'Heureux et sa maison privée à Mme Amédée Lavigne.

Une épidémie de grippe court actuellement la paroisse; elle n'est pas dangereuse, la chère (!) mais elle n'est pas aimable. Impossible d'énumérer tous ceux qui en sont malades; jeunes ou vieux, curé ou non, personne n'est respecté.

—:::—

## Laflèche

A une assemblée spéciale de l'A.C.F.C., ayant pour but l'élection des officiers du cercle Jeanne d'Arc de cette dite Association, les membres suivants furent choisis par le Comité:

Aumônier, M. l'abbé Louis Lussier;
Président honoraire, M. Noël Cantin;
Président actif, M. Jean-Louis Morin;
Vice-président, M. Arthur Cloutier;
Secrétaire-trésorier, M. H. Roger Marchand;
Directeurs: MM. J. A. Belcourt, Edmond Bilodeau, J.-Laurent Lazure, A. N. Campeau, Victor Campeau, Nap. Deaust et Mme Jos. Roy.
Porte-drapeau: M. Jos. Cantin, père.

—:::—

## St -Hubert

PAQUES:

Notre choeur de chant renforcé, pour la circonstance, de plusieurs unités de talent: V. G. Mmes A. Jordens, M. Gérard, M. R. Praud, etc., a exécuté, durant la grand'messe, et le Salut du T. S. Sacrement, une dizaine de morceaux de musique en 3 parties, tous nouveaux pour St. Hubert. Sous l'experte direction du R. P. Granger, F. M. I., on a pu admirer le choix heureux des divers articles et surtout la qualité d'exécution de ces chants. "On se croyait dans une grande cathédrale", disait quelqu'un ensuite.

Le soir, après le Concert, à la Salle Paroissiale, on ajoutait: "C'est la plus belle Fête de Pâques que nous n'ayons jamais vue à St. Hubert".

De fait, ce Concert, à son tour, a été aussi un succès. Le nombre et la variété des artistes a naturellement favorisé la variété des morceaux au programme, mais sans nuire à la qualité d'exécution, ni par suite à l'intensité du plaisir goûté par la nombreuse assistance. Je ne puis que citer brièvement les détails.

Au piano, on a entendu: Mmes A. Jordens, J. W. Brodeur, M. Gatin, Mlles M. Smeets, Joan Jordens, Delia Jordens, et M. L. Brodeur.

Volons: MM. J. Bellehumeur, Ernest et Em. Gatin.

Mandolines: Mme Ern. Gatin et M. Léo Jordens.

Accordéons: MM. L. Jeannot et R. Praud.

Chants: Enfants Gatin-Gatin, M. M.-O. Praud et A. Beaujot. Monologue: L. Beaujot;

Dialogue: Mlles M. L. et D. Mullie.

Danse, exécutée à la perfection, par 6 petites filles: L. Istace, M. Fliek, et 4 petites.

Jordens accompagnées au piano par Mme A. Jordens, et au violon par M. J. Bellehumeur.

ENFIN:

3 jolies farces, des plus comiques: "Au Guichet de la Gare: par Mlles T. Boutin, M. Smeets, M. L. et D. Mullie, et Mme L. Jordens.

"Le Châtelain Socialiste". - - Par M. M. V. Beauregard, R. Istace, Gér. Brulé et L. Rafford.

"Dans un Hôtel de 1ère classe": Farce en anglais, ar M. M. J. W. Brodeur, Géo. Brulé, Ern. et René Paquin, avec accompagnement de chat et de chien.

Pardon si j'en oublie: Il y en avait tant.

Ce même programme a été répété le 19 avril, à l'hospice "Jeanne d'Arc". — Devinez s'il a été accueilli avec reconnaissance par tous les pensionnaires de notre Hospice!

La petite partie de cartes qui avait précédé le Concert de Pâques devait décider des gagnants des prix de toute la saison, si généreusement offerts par M. J. W. Brodeur. Ils ont été décrochés par: 1er Prix: M. Géo. Brulé. Consolation: M. R. Paquin.

Les prix de la soirée même, donnés par M. et Mme A. Jordens, ont été gagnés par M. L. Jordens et Mme F. Beaujot. Consolation: Mme Bellehumeur et M. R. Paquin.

A l'occasion des 40 heures, nous avons eu le plaisir de voir parmi nous R. Père Lachapelle, M. S. curé de Forget, M. l'abbé Turgeon, Curé de Wolsely, et M. l'abbé Giguere Curé de Dumas. Leur éloquence, à l'église, a grandement contribué au succès de ces belles fêtes. Merci, pour le bien qu'ils nous ont fait.

On prépare activement "La Journée de la Bonne Presse", pour le Dimanche, 31 Mai prochain.

Nos deux Clubs de "Balle Molle" viennent de se reconstituer, avec, pour Capitaines: M. M. Em. Gatin, d'un côté, et L. Jordens, de l'autre. La première joute a été, cette fois fortement en faveur du second. Mais, le premier se promet bien une bonne revanche pour la prochaine rencontre.

Duck Lake

## Séance musicale au convent

### Donnée par les élèves du pensionnat sous la direction des RR. Soeurs de la Présentation.

Dimanche, le 3 mai, dans la salle de réception du pensionnat des RR. Soeurs de la Présentation, les élèves donnaient un intéressant concert-récital devant un auditoire très nombreux.

Voici le programme exécuté au cours de l'après-midi:

"Capricante" — P. Wachs Morceau à 5 pianos. Etselle Bachand, F Longtin, I. Courchène, T. Touchet.

Grand Choeur: — "L'Angelus de la Mer" — Goublier par un groupe de grandes.

Duo — "The Foxy Kitten" — "Lower Introductory" — Hervé Loiselle, Joseph Brabant.

"Cheerful Hearts" — "Lower Introductory" — Georgie Deane, Marie Anneau.

"The Blue Fairy" — "Lower Introductory" — Irène Denis, Rita Castagnez.

"Danse polonaise" — Harris: — O. Schmidt, G. Doucet, R. Courchène, D. Paquette, R. Desmarais, au piano — Eva St-Pierre.

"Sparkling Eyes" — Spaulding: — Germaine Georget, Léona Courchène.

Les tout petits firent entendre leurs douces symphonies sous l'habile direction de Joseph Brabant. Au piano, Phyllis Pozer.

"Ma première valse" R. Desmarais — commençant de trois mois.

"Spinning Wheel" — "Higher Elementary" — Ellmenreich: Marie Goodson.

"Hungarian Dance" — "Lower Junior" Karganoff: Dorothy Spriggs.

"La Capricieuse" — Morceau a deux pianos; Eggeling: S. Perret, L. Schmidt, D. Bates, M. Mariacci.

"Forward March" — Trio; Bilbro: Y. Merceau, B. Parent, L. Courchène.

"Peace Song" — Un groupe de moyennes: Au piano, Lucie Touchet.

"Valse" — Arensky; Concerto à 2 pianos: — Alma Loiselle, Eva St. Pierre. — Seniors.

"Valse Miniature" — Dunhill: — Dorothy Bates, "Lower Junior".

"Gipsy Dance" — Flore Touchet. — "Lower Primary".

"Waltz" — Chopin: — Phyllis Pozer. — Intermediate.

"Akoni Waltz" — Guitares:— F. Longtin, G. Georget, I. Périllat, M. Mariacci. — Au piano: E. Bachand.

Lse Petits Pierrots par nos tout petits: Au piano — Alma Loiselle.

"Romance" — Sibelius — Estelle Bachand. — Intermediate.

"Valse Mignonne" — Palmgren - - Juliette Longtin.— Intermediate.

"The Dutch Family" — Heins - - Duo de violons: O. Schmidt, G. Doucet.

Au piano: Léona Schmidt.

"Rhapsodie Migonne" — Marceau à 4 pianos: — L. et T. Touchet, F. et T. Longtin, A. Loiselle — E. St. Pierre, E. Bachand, P. Pozer.

"Pastorale variée" — Mozart: — Eva St. Pierre. — Senior.

"Rush Hour in Hong Kong" -- Chopin: — Alma Touchet, A.T.C.M.

"Impromptu" Chopin: — Lucie Touchet, A.T.C.M.

"Romance" — Eversols: — Violons: O. Schmidt, G. Doucet, R. Courchesne, D. Paquette, R. Desmarais.

Au piano: Eva St. Pierre.

"Marche Américaine" — Concerto à 2 pianos: — Lucie Touchet, Juliette Longtin.

"Queen Flora's Dream" — Operetta: — Queen — Eléonore Lacroix. — Attendant — Phillis Pozer.

Chacun des morceaux fut exécuté avec un brio qui provoqua les applaudissements de tous. Les élèves ont rempli, chacun et chacune respectivement, leur partie avec maestria. Ce qui veut dire, que dans la préparation de cet artistique récital, les figurants ont dû non seulement accorder leurs instruments, mais surtout leur volonté et leur intelligence.

L'enseignement de la musique à notre jeunesse joue un rôle important dans l'oeuvre de l'éducation. Elle contribue au développement des plus nobles facultés, telles que: l'intelligence, la volonté, la mémoire, l'esprit de concentration et la sensibilité. L'acquisition de ce perfectionnement amène la maîtrise de soi, l'un des plus grands éléments de succès durant la vie.

Conséquemment, les élèves et les Religieuses méritent nos plus sincères félicitations. Nous avons pu constater, en nous basant sur l'opinion des auditeurs, que des artistes peuvent faire vibrer l'âme des foules en reproduisant les harmonies des maîtres, sans avoir recours au jazz qui déprave le goût. Comme en littérature, les grands maîtres de la musique classique ont harmonisé des beautés simples, des thèmes communs et que goûtent sans efforts ni énervement l'âme du peuple.

Ces élèves, éduquées à la bonne musique, sauront dans les foyers canadiens faire la guerre à la musique vulgaire et remettre à l'honneur celle qui élève l'âme.

(Réflexions d'un voisin)

—:::—

## Domremy

M. Charles Lefebvre, M. D. interne à l'hôpital d'Edmonton depuis deux ans, nous est arrivé ici ces jours passés pour s'installer au milieu de nous. Nous souhaitons la bienvenue à M. Chs Lefevre. Le district de Domremy est assez vaste pour occuper deux docteurs. Enfin, Domremy se refrancise tranquillement. Nous voilà avec deux médecins de race française: M. J.-B. Legault et M. Chs Lefebvre.

Depuis un an, nous avons un agent de station aussi canadien-français, M. J. Adélard Fortin. C'est le premier de langue française à Domremy. Nous lui souhaitons de rester longtemps avec nous.

Le maître d'Hôtel de Domremy est un canadien-français, M. Chs Préfontaine. Nos trois magasins sont gérés par des Canadiens français: MM. J. Ouellette, A. Dansereau et Louis Parent. Le magasin de ferronnerie a deux commis de langue française. Le gérant de la Banque, M. E. Pourbaix et son personne, tous de langue française. Le Bureau de poste est sous la direction de M. Henri LeBlanc. Notre garage d'automobile ne le cède en rien à ceux de Prince-Albert, il a comme propriétaire M. Jos. Blondeau et des commis de langue française.

Le maire du village, M. Henri LeBlanc et les conseillers sont aussi de langue française, M. Chs Préfontaine et Constant Trumier.

Les trois écoles de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc de Domremy ont pour maîtres et maîtresses des Canadiens français et, Dieu merci, l'enseignement de l'anglais est aussi bon, sinon meilleur, que sous la direction de professeurs de langue anglaise — les rapports de l'inspecteur en font foi.

La grande lacune, ici comme ailleurs, malheureusement c'est que les enseignes de nos magasins sont écrites en anglais! Ce serait si facile de faire plaisir à tout le monde, en les écrivant dans les deux langues. Ca prendrait très peu de temps, très peu de place, un peu plus de peinture, et puis c'est tout.....

Que sainte Jeanne d'Arc, patronne de la paroisse, que nous fêterons le 30 mai, garde ses enfants dans la pratique de leur foi et l'amour de leur belle langue française.

DECES:

Le sept avril dernier, s'éteignait, à l'hôpital de la Ste-Famille, Mme Zénon Gaudet de Domremy, à l'âge de 54 ans et 8 mois. Les funérailles eurent lieu à Bellevue où demeurent plusieurs membres de sa famille. Les paroissiens de Bellevue et de Domremy se rendirent nombreux à son enterrement. Depuis ce départ si soudain, les paroissiens de Domremy ne peuvent se faire à l'idée que notre bonne Dame Gaudet les a quittés. Depuis 10 ans près, qu'elle restait avec nous, elle avait su se faire aimer de tous. Sa bonté, sa charité, son dévouement pour les bonnes oeuvres lui assuraient toujours une des premières places. Si Dieu ne lui avait pas donné d'enfants, elle choyait et dorlotait les petits, qui l'avaient surnommée "la bonne maman Gaudet". Bonne épouse, chrétienne parfaite, elle n'a laissé à Domremy que des regrets et le souvenir le plus excellent des vertus chrétiennes.


**PILULES Dodd POUR LES REINS**

*pour* **MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS**

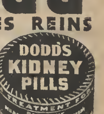



Pour pleurer son départ, lui survivent: son époux, M. Zénon Gaudet; trois soeurs: Mlle Louisianna Gaudet, de Bellevue, Dame Antonio Brisson, de St-Jacques l'Achigan, Qué. et Dame Candide Thibaudeau de St-Ligori, Qué.; trois frères: Emery Gaudet, de Bellevue, Alphonse, de St-Jacques l'Achigan, Wilfrid et Albert Gaudet de St-Jacques.

A son époux et à tous les membres de la famille, nos plus sincères sympathies et condoléances.

BAPTEMES:

Mars, le 29— Marie, Augustine, Liliane, fille de M. et Mme Oliva Lavertu. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Cochet, grands parents maternels.

Avril, le 19— Normand, Hercule, Joseph, fils de M. et Mme Alexandre Ethier. Parrain et marraine, M. et Mme Hercule Dansereau.

—:::—

## St-Brieux

Maintenant que le gai réveil du printemps est venu supplanter le morne silence de l'hiver, il est temps que les activités de la paroisse prennent des ailes pour aller s'annoncer à ceux qui lui attachent de l'intérêt.

Les réunions de notre Club Gaieté ont eu lieu régulièrement tous les mois. L'entretien de la première réunion de l'année a été sous forme de débat: "Chemin de fer vs Camion et automobile". La discussion, entretenue par quatre jeunes, a été animée et l'attention vive, soutenue jusqu'à la fin. Le résultat du tamponnement a été des plus paradoxales. Le camion a renversé la locomotive!

Par la suite, les conférences sur les Catacombes, sur la vie et les moeurs des abeilles, sur notre système de poste et autres sujets, ainsi que le chant et la musique ont fait en sorte que nos assemblées mensuelles ont été revêtus d'un caractère autant instructif que divertissant. Aussi l'appréciation qu'en ressentent les membres du Club témoigne de sa valeur.

Encore une fois, quelques acteurs du Club se sont distingués sur la scène. Dans une pièce, anglaise cette fois, jouée le 3 mai, ils ont rendu leurs rôles à perfection. Toutes les personnes, nombreuses à remplir la salle, ont sans doute admiré le talent et le dévouement de ces amateurs.

(Suite à la page 8)


Apportez vos **PRESCRIPTIONS** au

**Mitchell's**

DRUG STORE

**Excellents pharmaceutiques employés dans la composition.**
Certifié par 33 ans d'expérience

**Mitchell's Drug Store**
**903 Ave. Centrale — Prince-Albert**

PRINCE ALBERT Prince Albert BREWERIES LIMITED SASKATCHEWAN


## "Une de perdue deux de trouvées"

**(G. de Bourcherville) Illustration: Jules Paquette**

En entrant chez-lui ce soir là, le docteur Rivard reçut une lettre que la grosse Maria, sa négresse cuisinière et servante, vient lui porter avec empressement. La lettre était signée du juge de la cour des preuves. Il l'invitait à souper sans faute ce soir-là. "Et surtout, disait-il, n'oubliez pas votre compte. Il le faut".

"Quelle aubaine, se dit le docteur. J'avais justement besoin de cette rencontre." En bon hypocrite le docteur savait ne jamais réclamer ses dus aux clients dont il était sûr d'être payé. Afin de mieux jouer encore au désintéressement, il eut soin avant de partir de diminuer de moitié la facture du juge.

La rencontre fut amicale. On se satua avec empressement de part et d'autre. Jamais deux hommes ne présentèrent des types plus différents. Autant le juge était sincère et franc comme la noblesse même, autant son visiteur était pervers et louche comme la duperie personnifiée. D'un côté la réception cordiale, de l'autre la visite intéressée.

A table le docteur fut d'une abnégation de moine. Il grignota comme à regret un peu de fromage avec du pain sec et prétexta un sévère régime. "Votre régime, docteur, je le connais, dit le juge. C'est la mortification. Vous êtes un veritable exemple en tout. Si vous n'allez pas droit en paradis je me demande qui pourra bien y aller."

**Editeur**
**L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce**
**Section des T ois-Rivières.**


## L'EMBLEME DE LA CANADIAN AIRWAYS

Emblème: Travail artistique représentant une chose à l'oeil et une autre à l'intelligence. (Annandale.)

Une emblème est généralement le symbole d'une vertue ou d'une qualité; alors quand la Canadian Airways Limited a adopté comme son emblème l'oie volante, c'était parce que la chose se présentant à l'oeil était suggestive aux qualités des services de la Canadian Airways.

Le professeur V. W. Jackson du Département de la Botanie et de la Biologie, Université du Manitoba, écrit: "Elle est noble, enjouée, intelligente, pleine de ressources, organisée, reconnue à un mille de haut par sa forme, par son ferme progrès et par sa destinée du nord".

Toutes ces qualités de l'oie dans l'emblème de la Canadian Airways s'appliquent merveilleusement.

A l'intelligence, elle représente la nation, les longues envolées d'émigration, la force de l'aile, l'envolée régulière et organisée.

Bref, elle est le symbole de tout ce qu'il y a de mieux dans le voyage de la Canadian Airways.

NORTH BATTLEFORD: Auditorium Hotel ........... Tél. 448.
MEADOW-LAKE ........................ R. P. Dawson
PRINCE-ALBERT: Bureau régional .................. Tél. 3090
WINNIPEG: Airways Bldg. ......................... Tél. 201-184.

**Canadian Airways Ltd.**

**Pied-à-terre dans tout le Canada**

# Nouvelles

## Grand avantage

REGINA.— Le développement continu de la route transatlantique de la Baie d'Hudson pourrait, entre autres marchandises, favoriser les importations de ficelle d'engerbage, pour le nord de la Saskatchewan.

La réduction des taux de transport de Churchill favorise mieux les expéditions de grains que le port de mer de Montréal.

:::

### La commission de l'énergie

REGINA.— La commission de l'énergie de la Saskatchewan, en 1935, accuse un déficit de $46,980.

Le revenu total fut de $1,069,698, les frais d'opération furent de $633,388 et l'intérêt sur le capital s'est élevé à $371,234.

:::

## Le conseil du prêt

REGINA.— Le premier ministre Patterson, de retour d'Ottawa, a déclaré que la Saskatchewan acceptait en général, les principes du conseil du prêt. Il a négocié des arrangements avec la Banque du Canada, à propos d'un emprunt pour l'échéance du premier mai dernier, ($2,002,000), et celle du premier juin prochain, ($1,000,000.)

La province n'a pas à rencontrer d'autres échéances, si ce n'est celle du premier juillet 1938, au montant de $1,500,000.

:::

## GREVE

VANCOUVER.— Sur les bords de la rivière Fraser, au sud de Vancouver, environ deux milles employés dans les scieries sont en grève. La police les surveille. On n'a pas encore signalé de troubles. M. T. H. Wilkinson, secrétaire de la "British Columbia Lumber and Shingle Manufacturers' Association", a dit que malgré cette grève, le travail des scieries n'est pas retardé.

:::

### La navigation ouverte

WINNIPEG, le 5 mai.— Le conseil de la Winnipeg Grain Exchange a officiellement déclaré la navigation ouverte sur les grands lacs.

:::

## Troisième mort tragique

CUT KNIFE.— Pour la troisième fois, en quelques années, la mort violente a encore cruellement éprouvé la famille de Mme T. Beaudry, ici. Son plus jeune fils, Léonard, vient d'être broyé à mort sous les roues d'une lourde voiture.

L'an dernier, le mari de Mme Beaudry fut tué par une scie circulaire, et il y a deux ans, un garçon, âgé de huit ans, fut écrasé par une faucheuse.


NOUS PARLONS FRANCAIS
Prescriptions remplies avec soin
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie
PHARMACIE
**Bamford**
En face du magasin Woolworth
TELEPHONE 2011



*Le Magasin de Linges pour Dames*
le plus complet en Saskatchewan.
Grand assortiment et prix très modérés.
**MORGAN'S**
Avenue Centrale Prince-Albert



Voyage d'aubaine
A
*L'EST DU CANADA*
APPROXIMATIVEMENT
DU 1c MILLE
dans chaque direction en wagons-salons seulement.
1 1/4c DU MILLE
dans chaque direction en dortoirs touristes sur paiement du prix ordinaire.
1 1/2c DU MILLE
dans chaque direction en dortoirs de première sur paiement du prix ordinaire
BILLETS EN VENTE TOUS LES JOURS DU 16 MAI AU 30 MAI
Retour limité à 45 jours en plus de la date de vente.
Arrêts permis à Fort William, Armstrong et Est.
Enfants 5 ans et andessous de 12 Moitié Prix.
Pour plus d'explications adressez vous à votre agent local.
**CANADIEN NATIONAL**


# En Ethiopie

### Les Italiens victorieux

LE 5 MAI.— Aujourd'hui, les Italiens victorieux sont entrés à Addis-Abéba, la capitale éthiopienne saccagée depuis la fuite de l'empereur Hailé Sélassié en Palestine. Le drapeau italien flotte sur le palais du négus. Le premier ministre Mussolini a déclaré la guerre terminée et l'Ethiopie possession italienne.

:::

### Le gouverneur de l'Ethiopie

ROME, le 6 mai.— M. Giuseppe Bottai, gouverneur de Rome, a été nommé gouverneur civil de la capitale impériale de l'Ethiopie, Addis-Abéba.

Le premier ministre Mussolini prend immédiatement toutes les mesures nécessaires pour conserver sa conquête.

:::

### HARRAR AUX ITALIENS

ROME, le 8 mai. — Les troupes italiennes ont capturé Harrar, seconde ville stratégique de l'Ethiopie. Ainsi, le dernier objectif militaire de l'Italie est atteint, et la campagne italienne dans l'est de l'Afrique est terminée. Le peuple éthiopien a bien reçu les troupes italiennes. Les chefs de clans furent aussi sympathiques aux soldats italiens victorieux. Le redoutable Ras Syoum s'est aussi soumis aux vainqueurs. Dejà, les enfants éthiopiens font le salut fasciste.

:::

### Hailé Selassié en Europe

CAIFA, Palestine, (8 mai).— Le croiseur anglais Enterprise a transporté en exile Hailé Selassié et les autres membres de la famille impériale d'Ethiopie.

Le royal exilé volontaire et sa famille sont débarqués à Haïfa, port de mer du nord-d'ouest de la Palestine, et par un train spécial, ils se sont rendus à Jerusalem, la capitale de la Palestine.

Des personnages éthiopiens insistent auprès de l'empereur pour qu'il se rende en Europe, après avoir établi sa famille.

:::

### APRES LA CONQUETE

ROME, le 9 mai.— S. M. le roi Victor Emmanuel III, a été proclamé empereur de l'Ehtiopie. Le maréchal Pietro Badoglio fut crée vice-roi de l'Ethiopie. Le titre: "Empereur de l'Ethiopie", a été officiellement déclaré héréditaire. Le premier ministre Mussolini a déclaré l'annexion complète du territoire éthiopien conquis par l'Italie.

:::

### SUR ADDIS-ABEBA

JERUSALEM, le 9 mai.— Des rapports non confirmés venant de l'Ethiopie, disent qu'une armée de 120,000 éthiopiens marche sur la capitale Addis-Abéba, par le sud.

Cette armée serait conduite par Dagat Taye, le neveu du défunt empereur Menelik, qui voudrait s'emparer du trône éthiopien.

:::

### Les trésors de Selassié

DJIBOUTI, Somalie française.— Hailé Selassié n'a pas abandonné ses trésors au moment de quitter son pays pour fuir l'envahisseur italien. Lorsque l'ancien monarque s'embarqua sur un croiseur anglais en route pour la Palestine, il emportait les bijoux de la famille royale, plusieurs caisses de lingots d'or et plusieurs caisses d'argent-métal. On comptait même six automobiles parmi les biens du Négus.

### CANADIEN ATTAQUE

Le docteur T. A. Lambie, autrefois du Canada et son épouse de Toronto ont vu la mort de près lors des récents désordes qui se sont produits à Addis-Abéba, la capitale de l'Ethiopie maintenant possession italienne par droit de conquête.

### EN DANGER

Sir Sidney Barton, ministre anglais à Addis Abéba qui a protégé plusieurs européens et américains contre les émeutiers éthiopiens, avant l'arrivée des Italiens.

### La couronne de l'Ethiopie

LONDRES.— La couronne de l'Ethiopie et d'autres insignes impériaux, sont dans une voute de sûreté d'une banque anglaise. Ils furent sécrètement apportés ici, lors de l'avance italienne sur Addis-Abéba. Cette couronne très lourde est en or, sans bords et elle est surmontée d'une grande croix.

:::

### De 400,000 à 500,000 colons en Ethiopie

ROME.— Au moins de 400,000 à 500,000 soldats et auxiliaires italiens resteront en Ethiopie comme colons. C'est ce qu'à laissé entendre, M. Mussolini dans un discours aux paysans italiens. Il a vanté le courage des paysans italiens qui se battent en Afrique. "Ils ne se sont jamais plaints, a-t-il dit, quand on tardait à leur servir leurs rations ou quand il était nécessaire de distribuer l'eau pour ainsi dire goutte à goutte en dépit d'une température de 50 degrés centigrade (122 degrès Fahrenheit). Seule la race italienne et aucune autre pouvait supporter cela".

:::

### MUSSOLINI HONORE

ROME.— Le roi Victor Emmanuel a conféré à Mussolini l'insigne de chevalier militaire de l'ordre de Savoie, en reconnaissance de la prise de la capitale éthiopienne, Addis-Abéba.

:::

## Mussolini est satisfait

LONDRES.— Le premier ministre Mussolini dans une entrevue avec M. Ward Price, correspondant spécial du London Daily Mail a déclaré qu'il n'avait pas d'autres conquêtes coloniales en vue.

A propos de la Ligue des nations il prétend, comme tout le monde, qu'elle a besoin d'une réorganisation.

Sur la question de la paix, Mussolini ne veut pas de solution boîteuse, mais il prétend que le problème éthiopien doit être résolu une fois pour toutes.

"L'esprit de la Ligue des nations, a-t-il ajouté, doit être adapté aux besoins et aux situations des différentes nations d'Europe. L'Italie a besoin de la paix et elle continuera ses intentions pacifiques.

Les grandes nations de l'ouest de l'Europe devraient définitivement s'entendre, autrement, la guerre serait la ruine de la civilisation en Europe".

:::

### GENERAL RODOLFO GRAZIANA MARECHAL

ROME.— Le général Rodolfo Grazioni, commandant de l'armée italienne du sud, dans la campagne en Ethiopie, a été nommé maréchal, par le roi Victor Emmanuel d'Italie.

:::

### AVERTISSEMENTS

CHINGFORD, ESSEX.— A une assemblée de conservateurs, Winston Churchill à déclaré que la continuation des sanctions contre l'Italie pourrait provoquer une guerre hideuse. Il a qualifié les sanetions de "fiasco ridicule sinon tragique".

:::

### EMPRUNT PERDU

LONDRES. — L'effondement de la résistance éthiopienne a porté un coup mortel à l'emprunt de 500,000 livres sterling à 6 p.c. lancé récemment sur la place de Londres pour aider au Négus à continuer la guerre.

PORTEZ LES
**CHEMISES DE TRAVAIL**
*G. W. G., Rétrécies d'avance*
Les Chemises de Travail G. W. G. sont taillées largement et grandement — le matériel est rétréci d'avance. Maintenant vous n'êtes plus obligés d'acheter des chemises trop grandes pour vous — achetez simplement par la grandeur de votre cou quand vous achetez des chemises G. W. G. rétrécies d'avance et vous mettez vos problèmes de chemises de côté.
Chemises G. W. G. rétrécies d'avance dans un grand assortiment de matériels et de nuances. Toutes grandeurs .......... $1.75 & 1.95
Autres chemises de travail G. W. G. tarifées à
$1.00, $1.25, $1.50
**Ralph Miller Ltd.** 915 Ave. Centrale Prince-Albert


## Le gouvernement Sarraut conserverait le pouvoir jusqu'à la réunion de la nouvelle Chambre des députés

### Le président Lebrun à une réunion du conseil des ministres --- Paul Boncour représentera la France à Genève --- Programme du prochain gouvernement Front populaire.

PARIS.— Le gouvernement Sarraut, suivant les précèdents posés par les cabinets français qui ont subi une défaite aux élections, conservera le pouvoir jusqu'à la réunion de la nouvelle Chambre des députés, si l'on ne croit les rumeurs qui circulent depuis la réunion du cabinet ce matin. Le président Albert Lebrun devait présider une réunion du conseil des miinstres au palais de l'Elysée, réunion convoquée pour étudier la situation crée par les derniers développements du conflit italo-éthiopien. En raison de la maladie de M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des affaires étrangères, c'est M. Joseph Paul-Boncour, ministre d'Etat, qui représentera la France à Genève lors de la réunion d'urgence du conseil de la Société des nations qui a été convoquée pour s'occuper du problème éthiopien.

Les amis de M. Blum auraient l'intention de suggérer le programme suivant comme celui du prochain gouvernement du Front populaire:

1) la nationalisation virtuelle de la Banque de France;

2) l'abolition des décrets-lois de l'ex-premier ministre Laval pour ce qui a trait aux réductions des pensions et des salaires des fonctionnaires;

3) des mesures de contrôle de la spéculation et des journaux afin d'empêcher une panique;

4) la nationalisation des industries de guerre;

5) la révision complète de l'assiette de l'impôt et des crédits de l'armée, sans cependant réduire les crédits destinés aux armements;

6) la dissolution des prétendues ligues semi-militaires, mais l'autorisation pour les CROIX DE FEU de se réorganiser en parti politique si elles le désirent;

7) l'abandon des sanctions contre l'Italie;

8) une pression auprès de l'Allemagne pour conclure un pacte d'assistance mutuelle ou l'abandon des négociations.

## Sous le Front populaire en Espagne

### Au cours d'un débat, provo qué par l'exposition du programme qu'entend suivre le cabinet Azana, un député monarchiste cite des chiffres sur les actes de violence. --- La vie des citoyens n'est pas garantie, dit-il. -- le programme du Front populaire. --- Des menaces.

MADRID.— M. Manuel Azana, a exposé aux Cortès le programme qu'il entend suivre. Ce programme n'est autre que celui du Front populaire dont, du reste, le premier ministre a déjà commencé la mise à exécution. Il en sera surtout ainsi du problème économique et social, afin de lutter contre la crise financière, la crise agricole et la plaie du chômage. Le gouvernment demandera en outre une réforme de la loi électorale et du règlement de la Chambre.

Au cours de son exposé, M. Azana a demandé aux Espagnols de renoncer à la violence. "Si certains persistent à vouloir employer la violence, nous serons contre eux, quels qu'ils soient".

Un débat s'est aussitôt ouvert et M. Carlo Sotelo, monarchiste de la Rénovation espagnole, a dit qu'on ne peut pas ne pas parler des incidents de la rue, il estime que la vie des citoyens n'est pas garantie.

Parlant des incendies d'églises, M. Calvo Sotelo a dit qu'entre le 16 février et le 2 avril, il y avait eu 33 domiciles particuliers et 106 églises pilés et que 303 églises ou couvents avaient été incendiés.

"Les désordres, poursuit M. Calvo Sotelo, ont causé la haisse des valeurs en Bourse et la baisse de la peseta; ils ont fait que les touristes se détournent de l'Espagne".

L'orateur demande au gouvernement de démissionner s'il ne peut assurer l'ordre public. Là il conclut:

"L'espagne pourra se sauver grâce au régime corporatif". Les droites applaudissent.

M. Gil Robles annonce que l'Action populaire n'a pas décidé d'appuyer le gouvernement, mais qu'elle attendra, pour fixer son attitude, de voir comment M. Azana traduira son programme en propositions concrètes à la Chambre. M. Gil Robles reconnaît cependant dès maintenant "le profond amour de M. Azana pour l'Espagne".

Il prédit ensuite que, fatalement, les groupes prolétariens donneront l'assaut au pouvoir, et, pour ce moment-là, il promet son appui à M. Azana.

Puis on revient de nouveau aux troubles dont divers orateurs de gauche font remonter l'origine aux excitations des droites et même du clergé, "qui a pris parti dans la lutte des classes", dit l'un deux.

Et un socialiste vient déclarer alors que "quoique la destruction des églises ne soit pas dans leurs traditions, les socialistes comprennent, sans les approuver, les incendies d'églises qui se sont produits".

C'est ensuite le tour d'un communiste qui menace de mort M. Gil Robles.

"Je ne sais pas de quelle manière mourra M. Gil Robles, dit-il, mais je puis assurer qu'il mourra ses souliers aux pieds".

M. Gil Robles s'exclame:

"Je ne suis pas un assassin comme vous!"

Pendant plusieurs minutes, le vacarme est tel que l'orateur ne peut se faire enttendre.

Un second communiste a averti également M. Azana que s'il continue à gouverner comme il gouverne depuis deux mois, il ne devra pas compter sur l'appui du prolétariat, qu'il n'y aura alors pour l'Espagne me ou fascisme, et que le communisme triomphera.

:::

### Trois messes par seconde, à travers le monde

Nous lisons dans l'excellente revue l'Eucharistie cette note intéressante sur l'universalité du Saint-Sacrifice de la messe.

Depuis l'institution de l'Eucharistie, il y a mille neuf cents ans, le nombre des prêtres s'est, Dieu merci, tellement accru que les 86,000 secondes qui composent les vingt-quatre heures du jour ne suffisent pas à compter les 300,000 messes.

## Les Jésuites en Espagne

Les mesures vexatoires prises contre les Jésuites en Espagne ont attiré l'attention sur eux. Quelles étaient leur influence et leurs oeuvres? Quel motif le gouvernement a-t-il invoqué pour décréter la dissolution de la Compagnie? Quelle attitude vont prendre ses membres? Autant de questions que le public se pose.

Voici une petite brochure qui apporte les réponses désirées. On y a groupé quelques articles parus sur ce sujet en France et dont l'information est de première valeur. En première page on trouvera le texte des paroles prononcées récemment par le Souverain Pontife à l'éloge de la Compagnie de Jésus.

Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

:::

## *St-Brieux. . .*

(Suite de la page 7)

Puisque la saison du gouret est terminée, un jugement définitif peut être prononcé au sujet de la valeur de notre équipe. Vraiment elle s'est distinguée. La preuve la plus patente de cela se trouve dans le fait que la coupe "Platzer", emblème du championnat dans le district de Humboldt, lui a été décernée.

Le 14 avril, avait lieu le mariage de M. Joseph Tinevez et de Mlle Alice Rhéaume, deux résidents populaires de notre paroisse. A la grand'messe, le R. Père Rivard, notre dévoué curé, prononça le sermon de circonstance, après avoir béni leur union conjugale. A cette accasion, une soirée-réception eut lieu plus tard dans la salle paroissiale.

L'implacable mort nous a encore enlevé, subitement pour ainsi dire, une de nos pionniers dans la personne de M. Justin Fau, âgé de 67 ans. Ayant quitté la France, son pays natal, il y a 26 ans, il s'est fait cultivateur dans notre district; il a su en même temps s'attirer l'estime de tous. A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

:::

## Montmartre

Une importante délégation, composée de représentants de Montmartre et des conseils avoisinants, s'est rendue au ministère de la voirie, à Régina, pour presser la construction de la route no 16. Elle a été bien accueillie par les membres du cabinet qui lui ont promis une considération immédiate, lorsque les travaux seront en marche, c'est-à-dire aussitôt que les fonds publics le permettront.

La "Northern Elevator" a fermé son élévateur ici en raison de la vente à la "British Elevator".

Le serie de parties de cartes, organisée par les Dames patronnesses du couvent, s'est terminée le 19 avril, après avoir remporté un beau succès. M. R. Doletre a obtenu le 1er prix pour les hommes et Mme L. P. Coté pour les dames.

Malgré l'hiver très rude, qui vient de finir, notre choeur de chant n'est pas resté inactif, les pratiques ont été bien suivies. Aussi avons-nous eu du très beau chant pour les quarante-heures, la fête de Pâques. Nos félicitations aux organisateurs, directeurs et membres dévoués.

M. Eloi Cormier était de passage ici à l'occasion du service anniversaire de son épouse, le 27 avril.

M. Pat Coolican a obtenu du travail dans le ministère de l'agriculture à la ferme expérimentale de Indian Head.

Mme A.-T. Breton est de retour d'une longue promenade dans l'est. M. Glorius Beaudin de Régina a passé plusieurs jours ici en revenant des Etats-Unis où il a visité des parents et des amis.

Mlle Germaine Ecarnot prendra ses vacances en France. Elle a déjà retenu son passage avec le pèlerinage canadien à Vimy en juillet prochain.

M. A. J. Boyer est parti en voyage d'inspection de fermes, pour le compte de l'Office du crédit agricole, dans le district s'étendant à l'est et au nord de Montmartre.


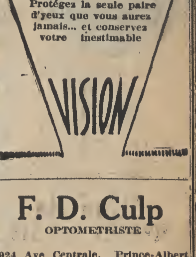

**F. D. Culp**
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale, Prince-Albert



**Accessoires pour AUTOS**
de toutes marques
Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.
Nos prix vous surprendront
**New Auto Wreckers**
Tél: 2262 151 Rue River
Prince-Albert, Sask.



**Amos' Cigar Store**
CIGARES CIGARETTES
TABACS
Un bel assortiment de boîtes de chocolat
JOURNAUX MAGAZINES
COURTOISIE SERVICE



**Habits faits sur mesure**
veut dire que vous avez l'avantage de faire prendre vos mesures par un homme qui connaît son métier. En commandant vos habits chez BEGGS vous êtes assurés de mesures justes.
VOICI DU SPECIAL POUR DAMES Informez-vous chez Beggs pour habits ou paletôts à la mode comme pour les hommes.
*A. E. Beggs* TAILLEUR et FOURREUR
TELEPHONE 2226
Carré Rowe, en face du Bureau de Poste Prince-Albert